

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

26 April 2019

Documents d'information
ODGP/DER/Inf(2019)1

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Octobre - décembre 2018

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'octobre à décembre 2018. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Principales caractéristiques et statistiques

Le Bureau a envoyé quelque 589 messages d'information ainsi que 150 notes pour les dossiers et 14 rapports hebdomadaires au siège à Strasbourg.

35 membres du personnel du Conseil de l'Europe ont visité le Bureau au cours de la période et 12 autres membres se sont rendus à Bruxelles au cours de cette période.

Le Bureau a accueilli 51 manifestations et visites et a accueilli 144 visiteurs extérieurs.

Le Bureau a facilité l'organisation des visites suivantes à Bruxelles :

- Directeur Jan KLEIJSEN (DGI - Société de l'information et criminalité) au groupe de travail du Conseil sur la coopération avec le Conseil de l'Europe et l'OSCE ("COSCE") le 5 octobre. Il a également rencontré L. Knudsen, directrice général du SEAE.
- Le Président de la Commission de Venise, M. Buquicchio, et le Secrétaire de la Commission de Venise, le Directeur Markert, les 26-27/11. M. Buquicchio s'est exprimé au colloque de la Commission sur les droits fondamentaux. Il a également rencontré bilatéralement le commissaire Hahn et d'autres hauts fonctionnaires de la Commission et du SEAE. Le directeur Markert est intervenu au sein du groupe de travail du Conseil sur l'élargissement (COELA) et a eu d'autres réunions bilatérales sur les Balkans occidentaux à la Commission.
- Le Secrétaire Général Jagland s'est adressé à la Conférence de haut niveau organisée au Parlement européen à l'occasion du 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des DH (27/11).
- La Directrice du Cabinet du Secrétaire général, Mme Kayacik, s'est adressée au Groupe de travail du Conseil sur la coopération avec le Conseil de l'Europe et l'OSCE (COSCE) 9/11 et a eu des réunions bilatérales avec de hauts responsables du SEAE.
- La directrice Claudia Luciani, DGII, pour la dignité humaine, l'égalité et la gouvernance, a participé à la conférence organisée par la DG JUST sur "Mettre fin à la violence contre les femmes", 4/12. Elle a également rencontré des représentants de la Commission.
- Le directeur Matjaz Gruden a tenu la réunion de gestion du partenariat jeunesse avec la commission le 30/11/18.
- M. Munyama (Pol), membre de l'APCE, est venue au Bureau pour des réunions en préparation de son rapport sur les conséquences de BREXIT sur les migrations.

Au total, en 2018, le Bureau a envoyé au siège de Strasbourg quelque 446 notes pour les dossiers et 1933 messages d'information et documents. Il a accueilli 177 collègues de Strasbourg et 972 visiteurs extérieurs dans ses locaux et organisé 172 événements.

Autres réunions impliquant le Bureau

Le chef du bureau Z. Taubner a eu une série de réunions bilatérales avec des fonctionnaires de l'UE, notamment avec le SEAE et la Commission européenne, sur des questions telles que celles des relations avec la Russie et l'Ukraine, sur les politiques de Partenariat Oriental et sur les relations avec la Turquie et les pays des Balkans Occidentaux. Il a également rencontré le président nouvellement nommé (SEAE) du "Conseil politique et de sécurité" (COPS), le nouveau chef de la division des droits de l'homme du SEAE et le Secrétariat Général de la Commission chargée du Soutien aux Réformes Structurelles (SRSS).

Zoltan Taubner a coprésidé la « Réunion régulière des Hauts Fonctionnaires du Conseil de l'Europe et de l'UE », qui s'est tenue à Strasbourg les 15/11.

Il a pris la parole lors de la réunion du Groupe interservices du SEAE (18/10), qui réunissait des fonctionnaires de l'UE traitant avec le Conseil de l'Europe. Il a représenté le Conseil de l'Europe à la réunion intergroupe du PE sur les itinéraires culturels (9/10) ainsi qu'à une cérémonie de remise de prix sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (6/12).

Il a rencontré l'Ambassadeur du Canada, Observateur Permanent auprès du Conseil de l'Europe, ainsi que le nouvel Ambassadeur de Tunisie en Belgique. Il a reçu au Bureau un nouveau Conseiller de la mission de l'Ukraine auprès de l'UE (6/12), ainsi que le Directeur du bureau de l'UE de la Hans Seidel Stiftung, concernant les possibilités de coopération future.

Le Bureau a contribué à l'organisation de la réunion semestrielle "CoE-Chair CATS" (Comité de coordination dans le domaine de la coopération policière et judiciaire en matière pénale), qui s'est tenue à Strasbourg le 30/11, en présence de la présidence autrichienne de l'UE, de la future présidence roumaine, ainsi que de la Commission et du SEAE.

Le Bureau a facilité la présence et les réunions de collègues du Conseil de l'Europe à Bruxelles, notamment :

- DGI: La **Commission de Venise** lors d'une conférence de haut niveau sur l'ingérence dans les élections à l'ère numérique (15-16/10) et lors d'une audition LIBE du PE sur l'Etat de droit en Pologne (20/11) ; le **Représentant Spécial du Secrétaire Général sur les migrations** lors de la troisième réunion conjointe du groupe d'experts "Migration et droits des enfants" (3/12) et a tenu sa réunion à la Commission ; des collègues de la **protection des données** lors de la conférence d'une semaine sur la protection des données, ainsi que des réunions avec le SEAE et la Commission (DG Connect), 23-26/10 ; le Secrétaire du **GRECO** a rencontré le nouveau Directeur du Secrétariat du Conseil de l'UE chargé de la corruption (5/11) ; DGI-**media** lors d'un événement organisé par la présidence autrichienne de l'UE sur la liberté d'expression et des médias dans les Balkans occidentaux et en Turquie ; DGI-**Justice**, ainsi que ODGProg, ont participé au panel sur l'Etat de droit dans le cadre du partenariat oriental de l'UE (27/11) ; DGI-**exécution des arrêts** a participé, avec le chef du bureau, à une discussion en portes closes organisée au Parlement sur la liberté d'expression et de médias en Turquie (27/11) ; DGI-**Cybercrime** dans un séminaire d'experts organisé par le Secrétariat du Parlement Européen.
- DGII : lors de la réunion de la plate-forme sur les **Roms** organisée par la Commission (8-9/10), et lors d'une rencontre avec la Commission (DG JUST) ; DGII - **Patrimoine culturel** lors d'un événement organisé par la commission CULT du PE ; DGII - **Genre** lors d'une réunion à huis clos en commission FEMM du PE sur l'adhésion à la convention d'Istanbul, suivie par l'inauguration d'une exposition au PE et une table ronde organisée par un député européen (ALDE) sur cette même question (27-28/11)
- DGII **Education**, avec la DG EAC, consacrée à l'éducation inclusive (26-11) DGII-**Enfants** lors d'une manifestation au CESE sur la participation des enfants et a rencontré le coordinateur de la Commission pour les droits de l'enfant, le Secrétariat Général de la Commission et le SEAE-Droits de l'homme ; le directeur de **l'Observatoire audiovisuel** à la conférence annuelle de l'Observatoire à Bruxelles ; DGII-**APES** réunion au Bureau sur son programme "all in - gender balance in sport", 30/11 ; DGII-**villes interculturelles** pour rencontrer les représentants de la Commission (DG REGIO, Empl, Home) (17/12).

- Des collègues d'ODGProg pour la réunion du comité de pilotage de "**Facilité Horizontale**" (1/10) et les réunions avec la Commission (DG NEAR) ; une autre délégation a discuté du "**PMM**" avec ses interlocuteurs le 24/10; des collègues d'ODGProg ont rencontré des représentants des DG NEAR et DEVCO sur les modalités de coopération du programme (**PGG, facilité horizontale et programme Sud**).

Le Bureau a accueilli des réunions organisées par des collègues du Secrétariat, notamment de la DGII - langues régionales et des minorités, ainsi que par le Secrétariat (DGII) et des experts de la Charte de l'autonomie locale (4/12). Il a également accueilli une délégation de l'administration (DRH) qui se trouvait à Bruxelles pour des réunions avec la Commission.

Le Bureau a organisé des **réunions bilatérales** avec ses homologues de l'UE sur des questions d'intérêt commun et de coopération, telles que les questions d'État de droit (avec le Sec du Conseil, la Commission et la Présidence Autrichienne), la culture et les itinéraires culturels (avec la Commission - DG EAC), la violence envers les femmes et l'application de la convention d'Istanbul (avec la Commission, DG JUST), l'Asie Centrale (DG DEVCO) et les Balkans occidentaux (DG NEAR). Le Bureau a également maintenu un bon niveau de contacts diplomatiques en lien avec les missions de l'Albanie, du Kosovo, de "l'ex-République yougoslave de Macédoine" et du Turkménistan à Bruxelles.

Le Bureau a accueilli des **groupes de visiteurs** de Serbie-et-Monténégro ainsi que des groupes de jeunes diplomates des pays du Partenariat Oriental et d'Azerbaïdjan.

En ce qui concerne la coopération dans le cadre de **programmes conjoints**, le Bureau a préparé, participé et assuré le suivi des visites et réunions du Programme ODG mentionnées ci-dessus. En outre, il a participé à la réunion de coordination du programme multinational de l'IAP et a présenté les résultats du programme de facilité horizontale. Il a également maintenu des contacts fréquents et organisé des réunions spécifiques, notamment avec la DG NEAR sur des questions telles que la participation de la Turquie à la politique de santé, la communication et la visibilité, ou l'égalité des sexes, et avec la Commission (instrument financier du FPI) et le SEAE pour explorer de nouvelles possibilités de coopération, en particulier sur la protection des données ; avec le SEAE sur les itinéraires culturels ; avec le Secrétariat Général de la Commission pour la coopération future.

Le 30 novembre, le Directeur de la Participation Démocratique, Matjaž Gruden, a accueilli au Bureau de Bruxelles la réunion annuelle du **Conseil d'Administration du Partenariat Jeunesse** UE-Conseil de l'Europe, qui a approuvé le plan de travail 2019, en présence des représentants de la Commission. Le Secrétariat du Partenariat Jeunesse (CdE - Commission) a tenu sa **réunion consultative** au Bureau (11/12). Le Secrétariat du Partenariat Jeunesse (DG II) a également maintenu le contact avec les acteurs de la jeunesse à Bruxelles. En particulier, le 10 décembre, il a organisé une **session d'information** sur les résultats des activités en 2018, le 20ème anniversaire de la coopération et les possibilités de participer aux activités en 2019. De plus, il a contribué à des événements liés à la Semaine de « l'apprentissage tout au long de la vie ».

Le Secrétariat du **Groupe Pompidou** (DGI) a été invité (5/12) à partager son expertise lors d'un atelier sur le trafic de drogue sur Internet et le darknet. Cet événement, organisé dans le cadre du projet DNT - Improving Knowledge on the Trafficking in Drugs, NPS and Tobacco - financé par l'UE, a été accueilli par le RiSSC - le centre de recherche sur la sécurité et la criminalité à Turin - Italie.

Le Bureau a **participé** à de nombreuses manifestations organisées à Bruxelles (et en a rendu compte) dans les institutions de l'UE, ainsi que dans des groupes de réflexion et des fondations

politiques, notamment : le forum annuel des ONG RH de l'UE (SEAE, 20-22/11), un exercice de cartographie des projets de recherche de la Commission sur la jeunesse rom ; une présentation d'un projet de recherche sur l'égalité et la radicalisation (ENAR), une session académique organisée au Palais Royal, en présence du Roi et de la Reine de Belgique sur la traite des êtres humains (5/12), une conférence organisée au Parlement européen sur "Ce que la Turquie en est au Moyen Orient" (3/12), la réunion du Comité de gestion du "Festival Europalia" (15/12).

D'autres **rapports** du Bureau couvraient les débats et auditions au Parlement européen et dans ses commissions (LIBE, AFET, DROI, JURI, AFCE, SEDE) ainsi que les événements organisés par des think tanks et des fondations. Ils couvrent des questions telles que : les observations électorales, Brexit, les Accords d'association avec les pays du Partenariat Oriental, la Crimée, la jeunesse (notamment au Moyen-Orient), l'avenir de l'Europe, la coopération régionale, la démocratie dans l'espace post-soviétique, la cybersécurité, le terrorisme, la désinformation, l'intelligence artificielle, le populisme et l'extrême droite, l'élargissement et les Balkans occidentaux, les relations transatlantiques, les femmes handicapées, les priorités de la future Présidence roumaine de l'UE, etc.

Le Bureau a également entretenu des contacts réguliers avec les **représentants des États** basés à Bruxelles ; il a notamment rencontré les ambassadeurs de l'Ouzbékistan (26/11) du Kirghizistan, ainsi que des hauts diplomates du Kazakhstan, du Turkménistan, de Serbie, de Bosnie-Herzégovine, de l'ARYM, d'Albanie et du Liban.

Le Bureau a également entretenu des contacts avec des groupes de réflexion et des fondations basés à Bruxelles, tels que l'European Policy Centre (EPC), la Fondation Maertens, la Fondation H. Böll, la Fondation Carnegie et le European Endowment for Democracy.

Media, visibilité

Le porte-parole/responsable des médias a coordonné le travail de communication autour de la Journée Européenne contre la peine de mort, y compris la déclaration conjointe avec l'Union européenne, ainsi que la Journée Européenne contre la traite des êtres humains et la manifestation parallèle du Conseil de l'Europe lors de la 40e Conférence Internationale des Commissaires à la Protection des Données et de la Vie Privée, à Bruxelles.

Il a également maintenu des contacts réguliers avec les médias bruxellois et a travaillé sur les réseaux sociaux dans les domaines suivants :

- La session d'octobre de l'APCE, la réunion plénière de la Commission de Venise, la publication du rapport de la CEPEJ, l'ouverture à la signature de la Convention 108+, l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul en Croatie et en Grèce, les rapports de suivi sur les Pays-Bas, la Turquie et la Croatie et divers arrêts et décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.
- La Finlande prend la présidence du Comité des Ministres, le rapport du la Commissaire sur la Grèce, les rapports du GRETA sur l'Azerbaïdjan, le Luxembourg et l'Ukraine, la Journée internationale pour l'Élimination de la Violence contre les Femmes et de nombreux arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Plénière de la Commission de Venise, Journée des Droits de l'Homme, rapport du Conseil de l'Europe sur les prisons en Europe 2005-2015, déclaration du Secrétaire Général sur le Pacte des Nations Unies sur les migrations et déclaration du Commissaire sur la Hongrie, ainsi que divers arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.

En outre, le porte-parole/responsable des médias a continué à travailler sur le projet de communication en cours qui a pour but de souligner l'impact de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ainsi que de contribuer aux travaux en cours avec des collègues du Comité des Ministres et du Département de l'exécution des arrêts pour améliorer la communication du processus d'exécution. Il a mené des travaux préparatoires approfondis en vue de la réunion du Comité des Ministres en décembre sur l'exécution des arrêts et décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Lors de son séjour à Strasbourg en décembre, il a participé à des réunions avec des collègues et des représentants des autorités nationales et des ONG concernées.

Il a également coordonné le travail de communication, en coopération avec l'Association Internationale du Barreau, autour de la présentation à Bruxelles d'une série de vidéos sur différents aspects de l'État de droit, ainsi que la participation du Président de la Commission de Venise au colloque annuel de l'UE sur les Droits fondamentaux et à la Conférence annuelle de l'Observatoire européen de l'audiovisuel à Bruxelles.

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Visites

08/10 - Tomáš Boček, RSSG du Conseil de l'Europe sur la migration et les réfugiés, a participé au Dialogue international sur la migration et a rencontré L. Arbour, SGSR des Nations Unies pour la migration internationale et A. Vitorino, DG de l'OIM. Le chef d'unité a participé aux réunions bilatérales de la RS du Conseil de l'Europe.

08/10 - Jan Malinowski, Chef de service, Secrétaire exécutif de la Charte sociale européenne au Conseil de l'Europe.

16/10 - Liliane Maury-Pasquier, (APCE), a participé à une conférence sur le sexisme, le harcèlement et la violence contre les femmes dans les Parlements en Europe.

Réunions, participation et activités du bureau - Chef de bureau

1-05/10 - 69e session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire (ExCom)

05-16/11 - EPU (Examen périodique universel), 31e session du Groupe de travail de l'EPU

08-09/10 - Dialogue international sur la migration organisé par l'OIM

08/10 - Réunion avec L. Arbour, RSSG de l'ONU ou la Migration internationale, (en tant que membre de la délégation du CdE)

08/10 - Réunion avec J. Malinowski, Secrétaire exécutif du Comité Européen des Droits Sociaux

08/10 - Réunion avec A. Vitorino, DG de l'OIM, (en tant que membre de la délégation du CdE)

08/10 - Dialogue international sur la migration, table ronde : "Cadres de partenariat pour le développement des capacités en matière de migration : une perspective régionale" - participation de RS Bocek

10/10 - Table ronde : « Règlement général de l'UE sur la protection des données et les flux internationaux de données (Convention 108) » Le chef de Bureau a participé en tant que panéliste avec les ambassadeurs d'Autriche et de l'UE et avec B. Gencarelli, chef de l'unité "Flux internationaux de données et protection des données" de la Commission européenne

12/10 - Réunion avec L. Thompson, Directeur général adjoint de l'OIM

16/10 - Lancement de l'étude de l'UIP sur le sexisme, le Harcèlement et la Violence contre les femmes dans les Parlements en Europe

16/10 - Réunion des observateurs permanents de l'ONU - préparation d'un événement commun pour la célébration de la 70e session de la DUDH

17/10 - Cérémonie de remise du Prix international AGFUND (Arab Gulf Program for Development)

18/10 - Table ronde - Journée européenne contre la traite des personnes. Le chef de Bureau a pris la parole en tant que panéliste avec les ambassadeurs d'Italie, du Royaume-Uni, d'Autriche et de l'UE.

22/10 - Ouverture du Forum mondial de l'investissement organisé par la CNUCED

22/10 - Université de Genève : Gouvernance européenne et internationale - Le multilatéralisme et le rôle de l'ONU

25/10 - Cercle des Ambassadeurs à Genève- Dîner officiel

09/11 - Deuxième réunion préparatoire des observateurs permanents de l'ONU pour une manifestation conjointe à l'occasion du 70ème anniversaire de la DUDH

12/11 - Réunion avec l'Ambassadeur de l'UE Stevens

20/11 - Plateforme numérique de Genève - présentation par J. Kurbalija, Groupe de haut niveau du SG des Nations Unies sur la coopération numérique

26/11 - Réunion conjointe des observateurs permanents des Nations Unies à l'occasion du 70ème anniversaire de la DUDH "Comment promouvoir et protéger les droits de l'homme dans

un monde multipolaire : Perspective des délégations d'observateurs de l'ONU." Table ronde organisée par l'UE, l'OIF, l'Ordre Souverain de Malte, le Saint-Siège, la LEA, l'Etat de Palestine, l'Union Africaine, l'OIDD, l'OCI, l'Université pour la Paix, le CCG, le Conseil de l'Europe. Tous les chefs de délégation ont fait des déclarations et ont participé aux débats, tandis que le Directeur général de l'ONUG, M. M. Moller, et la Directrice générale de l'ONUG, Mme M. Bachelet, sont intervenus pour ouvrir et clore la réunion.

14/12 - Déjeuner des ambassadrices en l'honneur de la HC de l'ONU Michelle Bachelet

Participation et activités - stagiaires

31/10 - réunion d'information de l'ONUG sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes avec Mlambo-Ngcuka, directrice exécutive d'ONU Femmes

31/10 - Table ronde "L'impératif de la réforme de l'ONU" à l'Université de Genève avec M. Moller, DG de l'ONUG, comme orateur principal

01/11 - Réunion informelle sur le Forum politique de haut niveau (FHNL) de 2018 organisée par le Laboratoire des Objectifs de Développement Durable

02/11 - Le droit international humanitaire dans les travaux des Nations Unies relatifs aux mécanismes des droits de l'homme

05/11 - Semaine de la paix de Genève : Bâtir la paix : Protéger les enfants dans les conflits armés

06/11 - Vers une paix durable : renforcer les synergies entre la réforme du secteur de la sécurité et les droits humains

08/11 - Réunion d'information sur la 31ème session de l'EPU

15/11 - Briefing de l'ONU sur la situation humanitaire en Ukraine avec R. Rajasingham, BCAH

29/11 - CDH : Cinquième série de consultations informelles sur le processus d'efficacité à long terme

19/12 - Rapport périodique sur la situation des Droits de l'Homme en Ukraine

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Participation aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE

- Conseil permanent de l'OSCE avec M. Vladimir Voronkov, secrétaire général adjoint du Bureau de la lutte contre le terrorisme des Nations Unies, et Mme Ingibjörg Sólrún Gísladóttir, directrice du BIDDH, 4 octobre
- Conseil permanent de l'OSCE avec le président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, H.E. George Tsereteli et le chef de la mission de l'OSCE au Kosovo, Amb. Jan Braathu, le 11 octobre
- Conseil permanent de l'OSCE avec les trois représentants personnels du BAC sur la tolérance et la non-discrimination et l'observateur en chef de la mission d'observation de l'OSCE à deux points de contrôle russes à la frontière russo-ukrainienne, le 18 octobre
- Conseil permanent de l'OSCE avec le Haut Commissaire pour les minorités nationales, Amb. Lamberto Zannier et le chef de la mission de l'OSCE en Moldova, Claus Neukirch, le 1er novembre
- Conseil permanent de l'OSCE avec le directeur du Centre de prévention des conflits, Amb. Marcel Pesko, chef du groupe de planification de haut niveau, représentant personnel du président en exercice chargé du conflit, traité par la conférence de Minsk de l'OSCE, ainsi que les coprésidents du groupe de Minsk, 8 novembre
- Conseil permanent de l'OSCE avec les coprésidents des discussions internationales de Genève et le coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, Amb. Vuk Zugic, le 15 novembre
- Le Conseil permanent de l'OSCE avec le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, Harlem Désir et le chef de la mission de l'OSCE à Skopje, amb. Clemens Koja, le 22 novembre
- Conseil permanent de l'OSCE avec le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral, Amb. Martin Sajdik, observateur en chef de la mission de surveillance spéciale de l'OSCE en Ukraine et représentant de l'OSCE à la Commission mixte Lettonie-Russie sur les retraits militaires, 29 novembre
- Conseil permanent de l'OSCE avec la Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE sur la lutte contre la corruption, Mme Paola Severino, et les présidents du Comité de sécurité et du Comité sur la dimension humaine, 13 décembre
- Conseil permanent de l'OSCE avec le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, H.E. Dunja Mijatović, Présidente du Comité économique et environnemental et Représentants spéciaux du Président en exercice de l'OSCE pour la jeunesse et la sécurité, 20 décembre

Participation à des comités d'experts et à des conférences

- Séminaire du cycle du conflit de l'OSCE intitulé « Renforcer les capacités de l'OSCE en matière de prévention et de règlement des conflits - Bonnes pratiques et enseignements tirés », 5 octobre
- Réunion supplémentaire sur la dimension humaine « Droits de l'homme et éducation » avec Mme Katerina Toura (Education, DG II) en tant que membre du panel, les 8 et 9 octobre

- Conférence de Vienne sur les migrations « De la gestion des crises à la gouvernance future », Centre international pour le développement de politiques de migration (ICMPD), 18-19 octobre
- Séminaire du BIDDH « Observation électorale et campagnes électorales », 30 octobre
- Discours de HoO à la conférence « Valeurs européennes, Etat de droit, Sécurité » organisée par la présidence autrichienne de l'UE le 19 novembre
- Discours d'introduction du HoO à la conférence « Europa Haus » dédiée au Conseil de l'Europe à Klagenfurt, le 20 novembre
- Réunion de coordination du CdE DER, Strasbourg, 26-28 novembre
- 25e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Milan, les 6 et 7 décembre

Dialogue bilatéral

- Participation à la réunion bilatérale de la dir. DER et M. Max Gilbert avec M. Philippe Tremblay et Mme Marietta König, Coopération extérieure, Bureau du Secrétaire général de l'OSCE, 18 décembre

Varsovie – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

9 novembre – rencontre avec la Première directrice adjointe du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (OSCE/ BIDDH), Mme. Katarzyna Gardaphadze ;

23 novembre – rencontre avec le Secrétaire général de la Communauté des démocraties (CdD), M. Thomas E. Garrett;

19 décembre - rencontre avec la Première directrice adjointe de l'OSCE/ BIDDH, Mme. Katarzyna Gardaphadze ;

Activités du Bureau

a) Améliorer la coopération avec OSCE/BIDDH – Hors des rencontres de haut niveau mentionnées ci-dessus le Chef du Bureau a continué d'entretenir les relations du travail proches avec les spécialistes de l'OSCE/ BIDDH, en particulier du département de démocratisation pour discuter des initiatives conjointes CdE – OSCE/ BIDDH. Au cours du quatrième trimestre de 2018 les spécialistes de l'OSCE/ BIDDH ont participé activement à de nombreux événements du CdE. En particulier, M. Ghenadie Barba, le Chef de la Section de l'État de droit en BIDDH a pris part à la 13ème réunion plénière du Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) pour informer CCPE sur le projet du BIDDH au sujet « Le renforcement de l'indépendance fonctionnelle des procureurs dans les pays du partenariat oriental ». En outre l'OSCE/ BIDDH a *parainé la session LAB pendant* le Forum mondial de la démocratie 2018 à Strasbourg consacré aux partis politiques et à la parité hommes-femmes, tandis que Mme Tiina Kukkamaa-Bah, responsable de l'unité sur la gouvernance démocratique et le genre de BIDDH concernant la participation de l'OSCE/ BIDDH a présenté le projet de l'OSCE/ BIDDH sur les audits de genre pour les partis politiques.

Le Chef du Bureau a discuté aussi perspectives de coopération sur des projets concrets en 2019 ainsi que les consultations possibles entre le CdE et l'OSCE/ BIDDH sur la coopération à long terme.

b) Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD) –

Le Bureau a consulté avec le secrétariat permanent de la CdD en préparation à la visite du secrétaire général de la Communauté, M. Thomas E. Garrett à Strasbourg à l'occasion du Forum mondial de la démocratie 2018. La CdD a organisé un événement satellite consacré à l'inclusion des femmes dans la construction d'une paix durable. M. Garrett a aussi pris part à une table ronde *La démocratie a-t-elle laissé tomber les femmes ? Nouvelles pratiques démocratiques et participation des femmes*. Sa visite à Strasbourg a également été l'occasion pour organiser des discussions dans les départements opérationnels du Secrétariat de la CdE sur la coopération possible dans le futur.

Au cours du Dialogue annuel de Varsovie pour la démocratie la CdD a organisé un panel sur les moyens de s'engager avec la société civile et de la protéger au cours duquel le Chef du Bureau a présenté les meilleures pratiques du CdE à cet égard.

c) Assurer la visibilité du Conseil de l'Europe – Hors des rencontres organisées par OSCE/ BIDDH et CdD, le Chef du Bureau a régulièrement attendu les rencontres, les séminaires et les conférences aux sujets pertinentes des activités du Conseil de l'Europe. Ceux-ci ont inclus entre autres : le séminaire de travail sur la prévention de la violence sexuelle à l'égard des femmes migrantes et réfugiées, organisé par Représentation du HCR en Pologne ; la table ronde Contre-offensive des valeurs européennes: Droits de l'homme et Etat de droit dans l'UE

et ailleurs, organisé par la Fondation Stefan Batory et la Conseil européen des relations étrangères - Bureau de Varsovie et Deuxième Congrès national des droits de l'homme, organisé par le Commissaire aux droits de l'homme en Pologne, en coopération avec l'OSCE/BIDDH.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Introduction

Sur la base de la Résolution [CM/Res\(2010\)5](#), les bureaux du Conseil de l'Europe dans les États membres et les États non-membres :

- représentent le Secrétaire Général auprès des autorités nationales du pays hôte ;
- promeuvent et soutiennent les politiques et activités des autorités nationales, ainsi que celles des organes du Conseil de l'Europe, liées au statut de membre du Conseil de l'Europe ;
- apportent conseil et assurent le soutien et la coordination d'ensemble sur place avec les autorités nationales pour la planification, la négociation et la mise en œuvre en temps voulu des activités de coopération ciblées du Conseil de l'Europe, y compris les Programmes conjoints avec l'Union européenne et d'autres donateurs ;
- facilitent l'identification des besoins pour le renforcement des capacités, en coopération avec les autorités nationales ;
- conduisent des activités de mobilisation de ressources financières pour des projets spécifiques ;
- coordonnent les activités dans le pays avec les autres organisations et institutions internationales (UE, OSCE, ONU) et d'autres partenaires internationaux et locaux actifs dans le pays ;
- mènent une politique médiatique volontariste, en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, en vue d'améliorer la visibilité de l'Organisation, de ses valeurs et de ses activités auprès du grand public.

Le présent document couvre la période de rapport d'octobre à décembre 2018. A la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité seront publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bakou

Situation du Bureau

Équipe principale : 4 personnes ; Personnel affecté aux projets : 5 personnes ; Total : 9 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre quatre projets, dont deux sont cofinancés par l'Union européenne (UE), un est financé par le département d'État américain et un par le Conseil de l'Europe (CdE) à 100%.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG) « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme » : les 15-16 novembre, une conférence internationale sur le thème « Le rôle et l'indépendance des avocats : les perspectives comparatives » a été organisée en collaboration avec la Commission internationale de juristes et le barreau azerbaïdjanais. Par ailleurs, 46 avocats, 45 juges, 25 juges assistants et greffiers, 21 procureurs et enquêteurs ont été familiarisés avec la CEDH dans le cadre de six sessions de formation organisées dans les villes de Bakou, Shaki et Guba. Trente et un étudiants en droit ont suivi avec succès la formation à distance HELP de dix semaines intitulée « Introduction à la CEDH ». Dans le cadre du projet, le programme d'aide juridique gratuite proposée au sein de la clinique juridique de l'École de la magistrature a reçu 306 clients au cours de la période considérée : 182 requêtes ont ainsi été préparées (117 recours introduits devant les tribunaux et 65 requêtes auprès de diverses institutions de l'État) et 124 consultations orales ont été assurées auprès de groupes défavorisés et vulnérables de la population.
- Contribution volontaire des États-Unis : « Soutien aux initiatives de réforme du secteur de la justice en Azerbaïdjan » : un groupe de travail composé de consultants nationaux et internationaux a été mis sur pied en vue d'élaborer une feuille de route pour l'amélioration du système de justice pénale grâce à la fourniture d'une analyse et de recommandations sur la législation pénale de l'Azerbaïdjan. Le groupe de travail a tenu deux réunions, en octobre et décembre respectivement. Vingt-sept juges de première instance et d'appel, 27 juges assistants et greffiers, ainsi que 24 procureurs et enquêteurs ont été formés à la CEDH dans le cadre de trois séminaires organisés à Bakou.
- Plan d'action « L'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias en Azerbaïdjan » : l'examen final du projet d'amendements au Code de déontologie des journalistes azerbaïdjanais sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes a été mené dans le cadre de la table ronde tenue le 3 octobre, avec la participation d'experts locaux et internationaux. Par ailleurs en novembre, au cours de la réunion de son conseil d'administration, le Conseil de la Presse azerbaïdjanais a approuvé les modifications apportées au Code de déontologie dont la version révisée a été présentée en décembre aux parties prenantes nationales. Le projet de curriculum sur l'égalité femmes/hommes et la liberté des médias, tel que révisé par un expert international, a été examiné en présence d'experts locaux et internationaux, lors de la table ronde tenue le 5 décembre. Les travaux sur le curriculum se poursuivent. Enfin, plusieurs normes du Conseil de l'Europe relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes ont été traduites en azerbaïdjanais dans le cadre du projet.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux en Azerbaïdjan » : une formation consacrée au traitement des affaires de blanchiment de capitaux a été organisée à l'intention des juges, des procureurs

et d'autres agents publics concernés. Par ailleurs, un avis d'expert a été formulé concernant le projet de loi sur les règles de conduite éthique à l'intention des parlementaires de la République d'Azerbaïdjan et un document d'orientation sur les conflits d'intérêt a été préparé ; les deux textes ont été présentés aux députés à l'occasion de l'atelier organisé fin novembre. Deux ateliers ont également été mis en œuvre à l'intention des autorités de surveillance, des représentants des banques et des institutions non financières. Le premier avait pour objectif de présenter la méthodologie d'évaluation des risques, tandis que le second portait sur la prévention du financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Actions de suivi :

- Un projet de suivi conjoint UE/CdE dans le domaine carcéral, intitulé « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan – 2 » a été finalisé en novembre-décembre et signé le 18 décembre. Ce projet de suivi de 24 mois bénéficie d'un budget global de 773 940 euros et son lancement officiel est prévu en février 2019 ;
- Les travaux d'élaboration d'un nouveau projet de suivi sur la participation de la société civile ont été menés en octobre-décembre et la première version du texte a fait l'objet d'une présentation au siège du Conseil de l'Europe, le 21 décembre.

Autres activités à signaler :

- 2 octobre : le chef du Bureau a ouvert la réunion d'un groupe de travail chargé d'élaborer une feuille de route pour l'amélioration du système de justice pénale, organisée dans le cadre du projet « Soutien aux initiatives de réforme du secteur de la justice en Azerbaïdjan » financé par le département d'État américain ;
- 3 octobre : le chef du Bureau a présidé et animé une table ronde sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias ;
- 10 octobre : le chef du Bureau a rencontré le chef de la délégation de l'Union européenne en Azerbaïdjan, Kestutis Jankauskas ;
- 11 octobre : le chef du Bureau a prononcé un discours d'ouverture lors de la table ronde sur la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés contre l'expulsion et le refoulement, organisée conjointement par le HCR et le Conseil de l'Europe ;
- 22 octobre : le chef du Bureau a prononcé l'allocution d'ouverture de la formation régionale de l'ECTEG sur l'analyse forensique des données volatiles, organisée par le Bureau de programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité à l'intention d'agents des services répressifs et d'experts en analyse forensique numérique d'Azerbaïdjan ;
- 22 octobre : le chef du Bureau a prononcé l'allocution d'ouverture de la formation sur les poursuites et jugements des affaires de blanchiment de capitaux, mise en œuvre dans le cadre du projet « Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux en Azerbaïdjan » ;
- 23 octobre : le chef du Bureau a participé à la journée portes ouvertes organisée par les autorités judiciaires à la veille du 100^e anniversaire du système de justice azerbaïdjanais ;
- 25 octobre : le chef du Bureau a participé à la cérémonie d'ouverture officielle du Forum humanitaire international à Bakou ;
- 25 octobre : le chef du Bureau a présidé la réunion annuelle de la plateforme de coordination du PGG ;
- 8 novembre : le chef du Bureau a participé à la réunion des coprésidents du sous-groupe de coordination des donateurs ;
- 15-16 novembre : le chef du Bureau a participé à une conférence internationale sur le thème « Le rôle et l'indépendance des avocats : les perspectives comparatives » organisée en collaboration avec la Commission internationale de juristes et le barreau azerbaïdjanais dans le cadre du projet conjoint UE/CdE « Application de la Convention européenne des droits de

l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », et a prononcé l'allocution de clôture ;

- 22 novembre : le chef du Bureau a participé à la conférence organisée à l'occasion du 100^e anniversaire du système de justice azerbaïdjanais ;
- 23 novembre : le chef du Bureau a prononcé l'allocution d'ouverture d'un atelier sur la prévention des conflits d'intérêts pour les parlementaires, mis en œuvre dans le cadre du projet « Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux en Azerbaïdjan » ;
- 30 novembre : le chef du Bureau a participé à une table ronde sur « Le rôle de la jeunesse dans la construction d'une Europe sûre, stable et pacifique », organisée par l'ambassade bulgare à Bakou et l'Université ADA ;
- 5 décembre : le chef du Bureau a présidé et animé une table ronde sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes et des médias ;
- 7 décembre : le chef du Bureau a participé à la conférence sur « La réalisation du droit à l'égalité est un jalon important de la paix et du développement durable », organisée par le Bureau du médiateur ;
- 10 décembre : le chef du Bureau a participé à l'exposition sur la Journée des droits de l'homme consacrée au 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, organisée par les Nations Unies en Azerbaïdjan ;
- 10 décembre : le chef du Bureau a prononcé l'allocution d'ouverture du Forum sur l'éducation aux droits de l'homme, coorganisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports d'Azerbaïdjan et le Conseil de l'Europe ;
- 18 décembre : le chef du Bureau a assisté à un événement marquant la Journée internationale des migrants ainsi qu'à la cérémonie de clôture du projet pour la « consolidation des capacités de gestion des migrations et des frontières en Azerbaïdjan ».

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 12-15 novembre : Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, a participé à la réunion du Comité exécutif de l'AMA à Bakou ;
- 14-16 novembre : Christophe Poirel, directeur des Droits de l'Homme, Direction Générale « Droits de l'Homme et État de Droit », était en mission à Bakou pour participer à la conférence internationale « Le rôle et l'indépendance des avocats : les perspectives comparatives » organisée en collaboration avec la Commission internationale de juristes et le barreau azerbaïdjanais dans le cadre du projet conjoint UE/CdE « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ». Il s'est entretenu avec Ramiz Rzayev, Président de la Cour suprême, Rustam Usubov, procureur général adjoint et Chingiz Askarov, représentant azerbaïdjanais auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, adjoint au Chef du département de coordination des forces de l'ordre et des affaires militaires ;
- 22 novembre : Georg Stawa, Président de la CEPEJ, était en mission à Bakou pour assister à la conférence organisée à l'occasion du 100^e anniversaire du système de justice azerbaïdjanais.

Belgrade

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; Personnel affecté aux projets : 23 personnes ; Total : 29 personnes.

Au cours de la période de référence, le Bureau a mis en œuvre dix projets, dont neuf sont cofinancés par l'Union européenne (sept dans le cadre de la Facilité horizontale), et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées en Serbie » : la phase pilote des deux programmes finalisés relatifs au comportement des détenus est en cours dans six établissements pénitentiaires tandis que l'élaboration de deux programmes supplémentaires a commencé. Un programme modernisé de formation continue pour la prévention de la torture au sein des forces de police a été expérimenté et les travaux de conception des supports de formation sont sur le point d'aboutir. Les grandes lignes et les modules d'un cours pilote de préparation à la libération à l'intention des détenus purgeant des peines d'au moins cinq ans, ainsi qu'un programme de formation pour les conseillers du Service national pour l'emploi qui travaillent avec d'anciens détenus ont été approuvés. Les travaux de mise au point des modules sont en cours. Une méthodologie unifiée pour l'élaboration de protocoles de traitement individualisés a été adoptée et des formations sont actuellement menées dans les établissements psychiatriques respectifs.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir les recours effectifs et l'entraide judiciaire (SEMA) » : grâce au cours en ligne HELP, une vingtaine de procureurs adjoints et substituts du procureur ont acquis des connaissances dans le domaine de la coopération internationale en matière pénale. Une cinquantaine de présidents et juges des tribunaux ont été sensibilisés au droit à un procès dans un délai raisonnable. Plus de 40 juges des infractions mineures ont été formés à rédiger des jugements dûment motivés et à se référer de manière adéquate à la CEDH et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Dans le cadre de trois tables rondes, des juges, des procureurs et des représentants des ministères concernés ont débattu : 1) des références à la CEDH et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme faites par les juges, les conseillers judiciaires et les auxiliaires de justice, 2) des moyens de rationaliser le système d'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, et 3) de l'harmonisation du code pénal serbe avec la Convention d'Istanbul.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les garanties légales en vue de l'indépendance et de l'impartialité des tribunaux » : le groupe de travail établi par le Conseil national des procureurs a élaboré des documents en vue de renforcer les mécanismes garantissant l'indépendance des procureurs. Vingt auxiliaires de justice ont été formés aux risques de pressions indues dans le cadre de deux ateliers d'une journée organisés à Nis et Kragujevac. Deux formations des formateurs (destinées aux juges et procureurs) sur la gestion des risques d'influence induue ont été mises sur pied avec l'École de la magistrature. Par ailleurs, un atelier organisé à Šabaca a permis aux membres du Conseil de la magistrature d'acquérir les compétences requises pour interagir avec les médias. Des experts du Conseil de l'Europe ont contribué à des activités sur l'impartialité de la justice et l'indépendance des procureurs. Une conférence sur le thème de l'indépendance du système judiciaire a réuni plus d'une centaine de professionnels du droit afin d'examiner les normes du Conseil de l'Europe à la lumière des amendements constitutionnels.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur » : après les travaux de recherche initiaux auxquels ont participé plus de 2 500 professeurs et étudiants, la mise au point de cours sur l'intégrité académique a débuté en octobre. Presque tous les centres universitaires serbes au plus haut niveau, des étudiants, l'Agence de lutte contre la corruption et le ministère de l'Éducation ont participé à l'élaboration et à l'expérimentation de ces cours. Des forums publics sur le thème de l'intégrité et la lutte contre la corruption, ont eu lieu du 5 au 7 novembre dans les universités de Belgrade, Kragujevac et Novi Pazar, réunissant quelque 180 étudiants et membres du personnel universitaire. Le recteur de l'Université de Belgrade et ministre adjoint de l'Enseignement supérieur a poursuivi sa coopération avec ETINED et a assisté à la session plénière des 29 et 30 novembre.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique » : une formation de formateurs visant à assurer la pérennité et la diffusion des résultats du projet a été menée les 11-12 octobre avec 40 formateurs des écoles pilotes ainsi que des représentants des principaux partenaires. La troisième session de formation par les pairs, mise en œuvre à l'intention des écoles pilotes, de membres du ministère de l'Éducation et d'autres partenaires, a réuni plus d'une centaine de participants du 22 au 25 novembre. La feuille de route mise au point pour traduire les expériences des écoles pilotes à l'échelle politique et nationale, a été finalisée, présentée au public le 12 décembre et approuvée par le ministère de l'Éducation. Les sept « Journées de l'école démocratique » organisées dans sept municipalités ont attiré plus de 5 000 personnes et bénéficié d'une forte couverture médiatique. Vingt et un films documentaires ont été réalisés.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie » : de nouvelles activités de renforcement des capacités sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail ont été mises en œuvre dans le cadre d'une visite d'étude en Belgique, organisée du 9 au 11 octobre pour les acteurs serbes engagés dans la lutte contre la traite, et à l'occasion de la présentation de l'action lors de la réunion annuelle des inspecteurs du travail, le 23 octobre. L'atelier sur l'indemnisation des victimes de la traite des êtres humains et l'efficacité des enquêtes financières à l'intention des procureurs, des juges et des enquêteurs financiers s'est tenu à Belgrade, les 22 et 23 novembre. Enfin, lors de la 5^e réunion du Comité directeur de l'action qui s'est déroulée le 11 décembre, les institutions et les ONG ont salué les résultats obtenus.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales » : deux lois et un règlement régissant les minorités nationales, qui avaient été révisés en juin, ont été traduits dans 15 langues minoritaires. En novembre, l'Institut de recherche Demostat a finalisé le sondage d'opinion de référence, et une conférence régionale intitulée « Des sociétés tolérantes et inclusives dans les Balkans occidentaux » et organisée à Podgorica dans le cadre de la Facilité horizontale, a rassemblé une centaine de participants. En décembre, le contrôle bimensuel des subventions octroyées a été effectué dans cinq collectivités locales et le rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action pour la réalisation des droits des minorités nationales, accompagné de recommandations en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action ou de la révision de l'actuel, a été finalisé et communiqué aux partenaires.
- Programme conjoint UE/CdE « JUFREX » : onze activités ont été organisées dont quatre formations sur la liberté d'expression (deux à l'intention des juges et procureurs les 24-25 septembre et 19-20 novembre ainsi que deux à l'intention des avocats les 23-24 novembre et 7-8 décembre). Une réunion de suivi de la formation de formateurs destinée aux avocats et aux formateurs certifiés JUFREX a eu lieu les 9-10 novembre à Belgrade. Une conférence judiciaire régionale sur la liberté d'expression, le droit à la vie privée et la bonne administration de la justice s'est tenue à Skopje, les 18-19 octobre. Par ailleurs, une visite d'étude a été organisée les 25-26 novembre au centre d'éducation aux médias de Budapest pour les employés des autorités de régulation des médias électroniques. Trois formations

interprofessionnelles ont été proposées à des journalistes et des représentants de l'appareil judiciaire (18 octobre à Novi Sad, 2 novembre à Belgrade et 5 décembre à Nis). Enfin, l'étude sur « Les autorités de régulation des médias électroniques et l'éducation aux médias - Analyse comparative des meilleures pratiques européennes » a été présentée lors de la séance d'information organisée le 20 décembre à l'intention des acteurs des médias à l'ambassade de la Finlande à Belgrade.

- Programme conjoint UE/CdE « ROMACTED : Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » : au cours de la période considérée, des représentants des institutions locales et 11 collectivités locales ont constitué des groupes de travail interinstitutions, dans le cadre du programme ROMACTED. Une attention particulière a été accordée à la prise en compte des besoins des Roms dans l'établissement des budgets municipaux pour l'année 2019. En outre, les activités visant à résoudre les problèmes locaux jugés prioritaires par les communautés roms réunies au sein des groupes d'action communautaire se poursuivent.
- Contribution volontaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme au projet « HELP dans les Balkans occidentaux » : six cours en ligne HELP (sur une justice adaptée aux enfants, la coopération internationale en matière pénale, l'introduction à la CEDH, la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) ont été mis en œuvre avec succès en Albanie, au Monténégro, dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine »¹ et en Serbie. Une session régionale de formation de formateurs HELP a été organisée pour les universités afin de mieux faire connaître les cours HELP auprès des professeurs et des étudiants en droit, conformément au mandat HELP découlant de la CM/Rec(2004)4 sur la Convention européenne des droits de l'homme dans l'enseignement universitaire et la formation professionnelle.

Autres activités à signaler :

- Le Bureau a participé à la célébration de la Campagne « 16 jours d'activisme contre la violence sexiste » menée par l'organe de coordination pour l'égalité entre les femmes et les hommes de la République de Serbie et ONU Femmes. L'événement marquant la « Journée orange » a eu lieu le 29 novembre ;
- 10 décembre : à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Bureau s'est associé à l'équipe des Nations unies, à l'OSCE et à la délégation de l'UE en Serbie pour fêter l'événement.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 13 décembre : le Président du GRECO, le juge Marin Mrčela, a prononcé l'allocution d'ouverture de la conférence sur la mise en œuvre des mécanismes de prévention de la corruption. Accompagné du chef du Bureau et de son adjoint, il a par ailleurs rencontré les ambassadeurs de l'OSCE et la délégation de l'UE en Serbie ;
- 6-7 décembre : la directrice générale de la Démocratie, Snežana Samardžić Marković, a effectué une visite de deux jours en Serbie. À cette occasion, elle s'est entretenue avec la Premier ministre, le vice Premier ministre également ministre de l'Intérieur, les ministres de l'Administration publique et des Collectivités locales, de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'avec des représentants d'ONG actives dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains.

¹ À compter du 12 février 2019, le nom officiel du pays devient la Macédoine du Nord.

Bucarest

Situation du Bureau

Équipe principale : 0,5 personne ; Personnel affecté aux projets : 28 personnes ; Total : 28,5 personnes

C-PROC est chargé de la mise en œuvre de cinq projets de renforcement des capacités contre la cybercriminalité, avec un budget combiné de 26,7 millions d'euros. Quatre de ces projets sont cofinancés par l'Union européenne, et un par des contributions volontaires (le projet Cybercrime@EAP 2018 s'est achevé en décembre 2018).

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire au projet « Cybercrime@Octopus » : le projet a apporté son soutien à l'organisation de la réunion du Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY) et de celle du Groupe de rédaction du Protocole du T-CY pour faciliter les discussions sur les tendances pertinentes en matière de cybercriminalité et progresser dans la rédaction du Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité. Il a aussi aidé plusieurs pays à rapprocher leur législation sur la cybercriminalité des dispositions de la Convention de Budapest, à savoir le Niger, la Sierra Leone, la Mauritanie, le Kazakhstan et le Kirghizistan. Enfin, il a également assuré la visibilité de la Convention de Budapest en contribuant à l'organisation, au Chili, au Costa Rica, aux Philippines, au Nigeria et au Sénégal, d'ateliers et d'activités de formation sur la coopération internationale et les preuves électroniques dans le respect des normes énoncées dans la Convention.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Cybercrime@EAP 2018 » : le projet a mené de nombreuses activités avant de mettre un terme à son assistance aux pays du Partenariat oriental visant à améliorer la coopération internationale et le dialogue public-privé concernant la cybercriminalité et la preuve électronique. L'équipe du projet a ainsi participé à la 20^e réunion plénière du Comité de la Convention Cybercriminalité et à la 3^e réunion plénière de rédaction du Protocole. Les cours de formation du Groupe européen de formation et d'éducation en matière de cybercriminalité (ECTEG) sur les enquêtes de réseau et l'analyse forensique de données en temps réel ont permis de renforcer les compétences pratiques des points de contact du réseau 24/7 sur ces aspects de l'accès aux données. La coopération internationale a été encore renforcée avec la mise en œuvre d'une série d'exercices pratiques de simulation de coopération internationale qui consistent à tester en situation réelle des outils pratiques et des modèles de coopération. Par ailleurs, la mission consultative en Ukraine a permis d'examiner la mise en place et les fonctions d'un point de contact joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La coopération public/privé a été promue grâce au soutien apporté aux forums nationaux (Géorgie, Ukraine) et régionaux (Belarus, Moldova) sur le dialogue entre les acteurs des secteurs public et privé. Enfin, deux rapports sur les menaces et les défis de la cybercriminalité et sur les stratégies de lutte contre ce phénomène ont été produits et présentés lors de l'événement de clôture du projet organisé à Tbilissi du 11 au 13 décembre.
- Projet conjoint UE/CdE « iPROCEEDS » : en coopération avec la présidence croate du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le projet a organisé le Forum régional sur la fraude en ligne à Zagreb, en Croatie. Les autorités pénales de l'Europe du Sud-Est et de la Turquie, des représentants du secteur privé, des organisations internationales, des services répressifs et des institutions financières ont assisté à l'événement. Les participants ont ainsi échangé leurs points de vue et discuté des menaces actuelles, des tendances et des diverses initiatives mises en œuvre dans le domaine de la lutte contre la fraude en ligne et les produits de la criminalité en ligne, ainsi que de la nécessité de renforcer la coopération public/privé et le partage d'informations aux niveaux national et international. Par ailleurs, des formations du

Groupe européen de formation et d'éducation en matière de cybercriminalité (ECTEG) ont été dispensées et une activité de formation régionale sur l'investigation des logiciels malveillants a été organisée à Ankara, en coopération avec la police nationale turque. En vue de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des enquêtes sur les monnaies virtuelles et de sensibiliser à leur utilisation à des fins criminelles, une formation régionale consacrée aux crypto-monnaies a été organisée en collaboration avec le International College of Financial Investigation (Collège international des investigations financières) à Budapest. D'autre part, pour renforcer la coopération internationale et interinstitutionnelle dans le dépistage, la saisie et la confiscation des produits de la criminalité en ligne, l'équipe du Projet a réalisé le deuxième exercice de simulation sur la cybercriminalité et les investigations financières à l'intention des enquêteurs, des experts en analyse forensique numérique, des procureurs et des experts d'Unités en charge des enquêtes financières. En outre, le projet a continué de soutenir la 2^e dispense nationale du module de formation initiale sur la cybercriminalité et les produits de la cybercriminalité en ligne et deux formations ont été mises en œuvre en Bosnie-Herzégovine et en Turquie pour 20 et 35 magistrats respectivement. Enfin, le Conseil de l'Europe a contribué à l'atelier international sur la cybercriminalité organisé par la police nationale turque en décembre 2018 et a exprimé ses préoccupations concernant le respect des procédures internes et des exigences liées à l'État de droit en ce qui concerne l'utilisation et la recevabilité des preuves électroniques dans le cadre de poursuites pénales.

- Projet conjoint UE/CdE « GLACY+ Action globale sur la cybercriminalité élargie » : l'un des temps forts de la période considérée a été le premier Forum africain sur la cybercriminalité. L'événement organisé en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres organisations régionales et internationales s'est tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) et s'est concentré sur trois grands sujets d'intérêt, à savoir : les politiques en matière de cybercriminalité et les législations nationales, la coopération internationale pour lutter contre la cybercriminalité et traiter correctement les preuves électroniques transfrontières, et le renforcement des capacités des autorités de la justice pénale par des plans adéquats et des synergies avec les programmes connexes développés en Afrique. Des activités de formation judiciaire ont également été entreprises au Ghana (formation à l'intention de juges de la Cour suprême et formation spécialisée pour des parlementaires sélectionnés), au Chili (formation judiciaire de base pour les juges et procureurs), au Sénégal (formation judiciaire avancée de niveau régional pour les juges et procureurs des pays francophones et lusophones), aux Philippines (soutien à la formation judiciaire de base pour les procureurs des États de la région Pacifique) ainsi qu'une formation de formateurs en matière de formation des premiers intervenants à destination de membres des forces de l'ordre du Nigeria. La traduction des supports de formation judiciaire a été assurée en espagnol et en portugais. Par ailleurs, le projet a mis en œuvre trois activités liées à la réforme législative/l'élaboration de lois au Kenya (formulation d'une législation sur la protection des données), au Costa Rica et en Sierra Leone (missions consultatives sur l'élaboration de textes législatifs). Il a également appuyé la participation d'experts à plusieurs conférences/événements au Ghana (forum du secteur de la justice pénale sur la cybercriminalité), en République dominicaine (congrès international sur la cybercriminalité), aux Pays-Bas (Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information-Europol, atelier sur la coopération internationale des services répressifs), en El Salvador (conférence sur la cybercriminalité), en Roumanie (atelier sur les enquêtes en matière de cybercriminalité et la collecte de preuves électroniques, organisé par l'École nationale de la magistrature) et au Guatemala (réunion des présidents des parlements des pays des Caraïbes). En outre, en liaison avec le Projet Octopus, un atelier sur les droits de l'homme a été organisé en collaboration avec la FRA (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne) afin de préparer l'élaboration d'un manuel sur la législation relative à la cybercriminalité et les droits fondamentaux. En vue de renforcer les capacités des services répressifs, INTERPOL, en sa qualité de partenaire du projet, a dispensé avec succès deux formations ECTEG au Sri Lanka et au Sénégal et animé deux ateliers supplémentaires sur la protection des données et la

coopération internationale en matière de cybercriminalité et de preuve électronique au Sri Lanka et à Maurice. Le projet a par ailleurs soutenu INTERPOL avec l'organisation de la réunion du Groupe de travail africain des chefs de services de lutte contre la cybercriminalité au Ghana, dont une partie des discussions était consacrée aux activités opérationnelles et aux futures opérations conjointes. Enfin, une nouvelle réunion du comité directeur s'est tenue fin novembre à Strasbourg avec la participation de représentants des pays prioritaires du projet GLACY+, et durant laquelle un nouveau plan de travail a été convenu pour 2019.

- Programme conjoint UE/CdE « CyberSud » : le projet a répondu aux besoins des pays prioritaires en mettant en œuvre un certain nombre d'activités. Des activités de formation judiciaire sur la cybercriminalité et la preuve électronique ont été organisées en Algérie, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie en vue de créer un groupe de formateurs de magistrats. Au Liban, le projet a soutenu l'organisation par les forces de sécurité intérieure d'une activité de formation à l'intention des magistrats, axée sur les preuves électroniques. En Jordanie, une mission consultative a appuyé l'élaboration d'amendements à la nouvelle loi sur la cybercriminalité, conformément à la Convention de Budapest. Les synergies avec d'autres projets financés par l'Union européenne ainsi que les capacités des services répressifs ont été renforcées grâce à des visites d'étude organisées conjointement avec le projet MENA (lutte contre le terrorisme) en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Les résultats de ces visites d'étude seront compilés dans le cadre d'une analyse de référence des bonnes pratiques en matière de création et de fonctionnement d'unités spécialisées. Par ailleurs, en vue de soutenir le développement des capacités des unités de lutte contre la cybercriminalité, un atelier régional consacré à la fraude dans le commerce électronique a été mis en œuvre en coopération avec la Direction des enquêtes sur le crime organisé et le terrorisme et la police nationale roumaine. Le projet a appuyé la participation de pays bénéficiaires à des événements internationaux comme le Forum africain sur la cybercriminalité et la 20^e réunion plénière du Comité de la Convention Cybercriminalité. En coopération avec la délégation de l'UE, il a également soutenu le lancement du processus d'élaboration de la stratégie de cybersécurité au Liban. Pour ce faire, un comité d'experts des différents acteurs clés a été désigné et devrait présenter une stratégie dans les six prochains mois. Enfin, le comité directeur a tenu sa deuxième réunion en novembre à Strasbourg, pour présenter les résultats obtenus durant la précédente période de référence et valider le plan de travail pour 2019.

Actions de suivi

- Mise en œuvre des programmes de travail du projet tels qu'approuvés pour le premier trimestre 2019 ;
- Co-organisation avec le ministère roumain de la Justice et dans le cadre de la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne, de la conférence sur la justice pénale dans le cyberspace, parallèlement à la célébration du cinquième anniversaire du C-PRO (25-27 février 2019) ;
- Organisation de la conférence de lancement du nouveau projet sur la cybercriminalité pour la région du Partenariat oriental.

Chisinau

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; Personnel affecté aux projets : 12 personnes ; Total : 18 personnes.

Le nouveau chef du Bureau, William Massolin, a pris ses fonctions le 1^{er} octobre.

Le Bureau a mis en œuvre quatre projets, dont trois sont cofinancés par l'UE tandis qu'un est financé par une contribution volontaire/un donateur (la Norvège).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutenir les efforts déployés au plan national pour prévenir et combattre la discrimination en République de Moldova » : les membres du Conseil de l'égalité et du Bureau du médiateur ont amélioré leurs compétences en matière de communication grâce à une série de séminaires de formation. Un guide de communication a également été élaboré. Les juges, les procureurs et le personnel judiciaire ont été formés aux questions relatives à l'égalité et la non-discrimination, liées à leur domaine d'activité. Par ailleurs, une visite d'étude à Strasbourg a été organisée à l'intention de membres du Conseil de l'égalité et du Bureau du médiateur, et a notamment permis de tenir des discussions sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. La conférence de clôture du projet s'est déroulée les 17 et 18 décembre, et fut l'occasion de présenter des études sur l'éducation inclusive et sur les perceptions et attitudes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de non-discrimination.
- Plan d'action « Promouvoir un système de justice pénale conforme aux droits de l'homme en République de Moldova » - Volet 1 : la série d'activités mises en œuvre a permis de renforcer les capacités professionnelles du personnel judiciaire et des procureurs afin de faciliter l'application de la CEDH, tant sur un plan général que dans le domaine plus spécifique de la lutte contre la torture et les traitements inhumains et dégradants. Le Guide sur l'article 6 de la Convention a été imprimé pour diffusion auprès des acteurs de la justice pénale. Les activités de formation ciblée ont contribué à renforcer les compétences du ministère public en matière d'élaboration de mesures, d'encadrement et de leadership. Par ailleurs, les évaluations des besoins du mécanisme national de prévention et du Bureau du médiateur ont été l'occasion de formuler des recommandations pour le développement de leurs capacités institutionnelles et opérationnelles. En ce qui concerne le Volet 2 : l'analyse juridique des projets de modification de la législation pénale et d'exécution en vue d'amener à un changement progressif des régimes pénitentiaires a été finalisée. Une mission d'évaluation a été réalisée pour l'Administration pénitentiaire nationale et les unités médicales de sept établissements carcéraux (dont l'hôpital pénitentiaire) en vue d'élaborer une liste et un descriptif du matériel médical requis. Avec la participation d'acteurs de la justice pénale, plusieurs groupes de travail ont été mis en place dans le cadre de ce volet et chargés de se pencher sur l'organisation des soins de santé en prison, le renforcement du professionnalisme du personnel pénitentiaire, ainsi que sur l'organisation et la gestion des tâches de probation.
- Programme conjoint UE-CdE « Promouvoir la liberté et le pluralisme des médias en République de Moldova » : une assistance globale a été fournie au radiodiffuseur public régional Téléradio-Gagaouzie pour la mise en place de son unité multimédia, la création d'un nouveau portail en ligne pour la retransmission en direct de programmes radio et télévisés, l'achat de matériel informatique à hauteur de 10 000 euros et la formation spécialisée de ses journalistes. L'événement de clôture du projet a eu lieu le 14 décembre au Parlement.

Cependant, une prolongation de deux mois a été spécifiquement accordée pour soutenir le Conseil de coordination de l'audiovisuel dans la mise en œuvre du nouveau code audiovisuel.

- Programme conjoint UE-CdE « Contrôler la corruption par l'application de la loi et la prévention (CLEP) » : une équipe composée de dix formateurs a été établie au sein de l'École de gestion en santé publique pour dispenser le nouveau cours sur l'intégrité dans le cadre de la formation médicale continue. Il convient de noter que le ministère de la Santé, du Travail et de la Protection sociale a rendu ce programme obligatoire pour les directeurs des établissements de santé et leurs adjoints. Par ailleurs, des recommandations ont été adressées au Centre national de lutte contre la corruption concernant la conformité des entreprises du secteur privé et un programme d'une journée destiné aux entreprises a été expérimenté avec succès dans le cadre de ce projet. Des évaluations de la coopération interinstitutionnelle et internationale ont été présentées aux institutions. Le programme CLEP a également permis de renforcer les capacités d'enquête du Bureau de restitution des avoirs grâce à diverses formations techniques.

Action de suivi

- Au cours des mois d'octobre et novembre, le nouveau chef du Bureau et son adjointe ont rencontré à plusieurs reprises la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse (DDC) afin de finaliser toutes les questions en suspens concernant la proposition de projet sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. Le projet, d'une durée de quatre ans, débutera le 1^{er} janvier 2019.

Autres activités à signaler

- 9 octobre : la plateforme de coordination annuelle du Partenariat pour une bonne gouvernance s'est tenue à Chisinau ;
- 21 novembre : le chef du Bureau a participé à une conférence organisée à l'occasion du dixième anniversaire de l'Institution du médiateur pour les droits de l'enfant et y a prononcé une allocution d'ouverture ;
- 4 décembre : le chef du Bureau a pris la parole lors de la session de formation sur l'identification des conflits d'intérêts mise en œuvre à l'intention des hauts représentants des collectivités locales dans le cadre du projet « Contrôler la corruption par l'application de la loi et la prévention (CLEP) » ;
- 14 décembre : le chef du Bureau a prononcé un discours introductif lors de la conférence de clôture du Programme conjoint UE-CdE « Promouvoir la liberté et le pluralisme des médias en République de Moldova », organisée au Parlement en collaboration avec le Président du Parlement ;
- 17 décembre : la chef de Bureau adjointe a prononcé un discours introductif lors de la conférence de clôture du projet PGG « Soutenir les efforts déployés au plan national pour prévenir et combattre la discrimination », tenue en coopération avec le Conseil moldave pour l'égalité.

Kiev

Situation du Bureau

Équipe principale : 11 personnes ; Personnel affecté aux projets : 32 personnes ; Total : 43 personnes.

Dans le cadre du Plan d'action pour l'Ukraine 2018-2021, le Bureau a mis en œuvre 16 projets, dont 12 financés par des contributions volontaires, trois dans le cadre du PGG CdE/UE et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets et programmes

- Contribution volontaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme au projet « Aider l'Ukraine à exécuter les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme » : le Trésor public et le ministère de la Justice ont officiellement transmis à l'équipe du projet la liste des affaires en attente d'exécution des décisions de justice y afférentes, en vue de l'analyse et de la préparation du rapport sur les causes profondes de la non-exécution, qui servira à l'élaboration de la stratégie nationale visant à remédier à ce problème. La Cour suprême et le Conseil supérieur de la magistrature ont sollicité et accepté par la suite l'expertise du projet sur les recours à garantir aux juges qui ont été démis de leurs fonctions, en violation potentiellement de la Convention – le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe attend ces recours dans le cadre de l'exécution des arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme dans le groupe d'affaires Oleksandr Volkov/Kulykov. Avec l'assistance du projet, la Cour suprême a amorcé l'examen des nouvelles règles de procédure pour l'Ukraine et de leur incidence sur la durée des procédures judiciaires.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien continu à la réforme de la justice pénale en Ukraine » : l'évaluation de la structure organisationnelle du Parquet général comprenant une analyse de l'élaboration des politiques, de la gestion, du cadre institutionnel et des processus administratifs a été lancée en décembre. Elle vise à fournir une description de la situation actuelle ainsi que d'un futur modèle et plan de transformation. Dans le même temps, à Strasbourg, le Procureur général a examiné les progrès réalisés, les défis et les perspectives d'évolution de la réforme du ministère public. Par ailleurs, avec l'appui du projet, des formateurs ont assuré 25 sessions de formation aux normes de la CEDH applicables aux procédures pénales à l'intention de 500 nouveaux avocats de toute l'Ukraine intégrant le système d'aide juridique gratuite. Ces formations étaient organisées par l'ONG « Ukrainian Legal Aid Foundation » (Fondation d'aide juridique ukrainienne) grâce aux subventions accordées par le projet. D'autre part, plus de 400 candidats à des postes de procureur ont participé à une évaluation anonyme de leurs capacités d'analyse, financée dans le cadre du projet et mise en œuvre pour la première fois.
- Plan d'action « Décentralisation et réforme de l'administration locale en Ukraine » : le projet a continué de fournir au gouvernement une expertise pour l'élaboration de la nouvelle loi sur le contrôle de la légalité des actes des collectivités locales. Dans le même temps, le projet pilote de modélisation de la division administrative et territoriale dans les régions de Ternopil, Donetsk, Lougansk et Kharkiv a été lancé par l'Association ukrainienne des conseils de districts et de régions et le ministère du Développement régional, avec l'aide du Conseil de l'Europe. Il a donné lieu en 2018 à l'élaboration du projet de loi sur la division administrative et territoriale dans la région de Ternopil. Une série d'initiatives ont également été organisées en coopération avec les partenaires nationaux concernés afin de faciliter la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la décentralisation grâce à l'organisation de visites d'étude, de tables rondes, de forums régionaux, de concours des bonnes pratiques, des programmes télévisés et de concours régionaux pour les médias. Par ailleurs, l'accord de coopération entre

l'Agence nationale de la fonction publique d'Ukraine, le Centre de formation des fonctionnaires, le programme « U-LEAD with Europe » et le Centre d'expertise du Conseil de l'Europe sur la réforme de l'administration locale a été signé le 5 octobre en vue d'encadrer l'élaboration de programmes et matériels de formation sur la gestion des ressources humaines, à l'intention des responsables locaux. La poursuite de la coopération avec l'Agence nationale de la fonction publique d'Ukraine a donné lieu notamment à la mise au point du Statut sur le système de formation professionnelle des fonctionnaires, à la création d'un groupe de 30 formateurs régionaux en gestion des ressources humaines ainsi qu'au lancement d'une analyse qualitative globale des capacités et besoins en formation des agents des collectivités locales.

- Plan d'action « Renforcer la démocratie et instaurer la confiance au niveau local en Ukraine » : dans le prolongement de la visite d'étude de maires ukrainiens et géorgiens au 5^e Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert tenu en Géorgie, un groupe de discussion a été constitué avec l'Association des villes ukrainiennes (AUC) en vue d'élaborer une feuille de route pour l'introduction d'outils et d'instruments de gouvernance électronique au niveau local. Par ailleurs, le soutien susceptible d'être apporté par les associations nationales des pouvoirs locaux à la contribution de leurs membres concernant la mise en place d'un gouvernement ouvert a été examiné lors de la table ronde intitulée « Partenariat pour un gouvernement ouvert : les possibilités de travail en réseau ». Dans le même temps, une évaluation de référence de l'Association des villes ukrainiennes a été réalisée pour servir de base à l'élaboration de la stratégie de développement institutionnel de l'AUC, conformément aux besoins et attentes de ses membres. D'autre part, 17 conseillers locaux, agents publics et représentants de 14 municipalités et l'AUC ont approfondi leurs connaissances sur l'égalité des sexes et les droits des femmes pendant le Forum mondial de la démocratie (FMD) 2018. En collaboration avec les représentants des collectivités locales géorgiennes participant au FMD 2018, ils ont proposé des actions concernant l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes et la mise en œuvre au niveau local, en Ukraine et en Géorgie, de politiques sensibles aux questions de genre. À la suite de la table ronde sur les « Perspectives sur le statut des conseillers locaux en Ukraine », qui a rassemblé 29 représentants de collectivités locales de 15 régions d'Ukraine, l'AUC a présenté au Parlement ukrainien une proposition de modification de la loi électorale et soumettra des amendements à la législation sur les droits et devoirs des conseillers locaux dans le contexte actuel des réformes et conformément à la Charte européenne de l'autonomie locale.

- Plan d'action « Soutenir les réformes constitutionnelles et législatives, la justice constitutionnelle et aider la Verkhovna Rada à mener des réformes destinées à améliorer son efficacité » : en décembre, le projet a contribué à l'organisation d'une visite de présentation de tous les membres nouvellement élus de la Commission électorale centrale au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg. À la suite de cette visite, un accord de coopération entre le Conseil de l'Europe et la CEC a été signé et un plan de travail conjoint est en cours d'élaboration. Par ailleurs, après les conclusions des débats publics sur le projet de code électoral menés dans 12 régions d'Ukraine avec l'appui du projet, une synthèse de l'analyse et des recommandations des experts visant à améliorer le projet de code électoral a été établie et communiquée à tous les parlementaires, aux commissions parlementaires concernées ainsi qu'à des experts indépendants. D'autre part, un séminaire de formation sur l'État de droit a été organisé en décembre à l'intention de plus de 25 membres du personnel technique du Parlement.

- Plan d'action « Favoriser la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine » : les domaines dans lesquels le Conseil de l'Europe est susceptible d'apporter son soutien à la CEC ont été définis dans l'accord de coopération conclu à Strasbourg, en décembre. Vingt juges ont bénéficié d'une formation de formateurs sur le règlement des litiges électoraux. Quelque 80 journalistes de 58 médias de 14 régions ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences en matière de couverture médiatique des élections. Par ailleurs, 60 femmes issues de 25 partis politiques et 15 jeunes femmes

appartenant à des groupes vulnérables de la société ont renforcé leurs aptitudes au leadership politique et leur engagement public. Enfin, plus d'une centaine de représentants des autorités nationales et d'organes de l'administration locale ont examiné et ébauché les perspectives de mise en œuvre en Ukraine de la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

- Plan d'action « Déplacements internes en Ukraine : trouver des solutions » : à l'initiative du ministère des Territoires temporairement occupés et des Personnes déplacées et avec l'aide du projet, le Plan d'action sur la mise en œuvre de la Stratégie d'intégration des personnes déplacées et de fourniture de solutions durables pour les personnes déplacées jusqu'en 2020 a été approuvé, le 21 novembre, par le Cabinet des Ministres. Quatorze représentants d'institutions partenaires nationales ont été familiarisés aux bonnes pratiques en matière d'intégration des personnes déplacées et de mise en œuvre des programmes régionaux de logement dans les Balkans à l'occasion d'une visite d'étude organisée en novembre dans le cadre du projet. Par ailleurs, les principales parties prenantes ont convenu de mécanismes régionaux d'orientation des personnes déplacées dans les régions de Dnipro, Poltava et Soumy, à la suite des visites de suivi effectuées par des représentants du Bureau du médiateur, avec l'appui du projet. Pour finir, les réseaux d'enseignants déplacés, ainsi que les professionnels du droit œuvrant en faveur des personnes déplacées et des communautés d'accueil sont devenus plus opérationnels grâce aux formations spécifiques et au soutien d'experts fourni par le projet.
- Plan d'action « Renforcement de la liberté des médias et création d'un service public de radiodiffusion en Ukraine » : une conférence internationale de haut niveau sur les questions liées à l'indépendance et à la stabilité financière du radiodiffuseur public de l'Ukraine (UA:PBC) a été organisée le 10 octobre, réunissant plus d'une centaine de participants. Un modèle de financement alternatif, prévoyant l'introduction d'une nouvelle source de financement du budget de l'État pour UA:PBC, générée par les redevances imposées aux utilisateurs des fréquences radio (comme les sociétés de radiodiffusion ou les opérateurs de télécommunications), a été élaboré et a fait l'objet de débats publics. Les employés concernés d'UA:PBC ont été formés à l'application de données sur l'audimat et l'indice d'écoute dans le cadre de la programmation et de la production de contenus pour les minorités nationales et des programmes consacrés aux campagnes électorales. Une campagne de sensibilisation à la radio ukrainienne a par ailleurs été lancée ; elle comprend le marquage publicitaire des transports publics (trolleybus) de trois villes ukrainiennes ainsi qu'une application mobile pour trois stations de radio publiques. Par ailleurs, plus de 80 journalistes ont renforcé leurs connaissances des normes européennes en matière de couverture médiatique des élections, de sécurité des journalistes et de lutte contre les infox, dans le cadre de quatre activités de formation organisées à Odessa, Dnipro, Tcherkassy et Kharkiv. Enfin, en octobre, plus de 50 avocats de différentes régions d'Ukraine ont participé à un séminaire de deux jours sur les affaires liées aux entraves à l'activité professionnelle des journalistes et ont élaboré un document commun résumant leurs bonnes pratiques et formulant des conseils concrets.
- Plan d'action « La Convention d'Istanbul : un outil pour développer la lutte contre la violence à l'égard des femmes en Ukraine » : la conférence de lancement ainsi que la première réunion du comité directeur du projet tenues le 29 novembre ont réuni 28 représentants d'institutions partenaires, d'organismes donateurs et de la société civile pour examiner les plans de travail du projet. Afin de soutenir l'initiative gouvernementale sur la promotion de l'égalité entre les sexes, et en synergie avec le Plan d'action du Conseil de l'Europe « Favoriser la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine » (DG II), le projet a organisé le 10 décembre une réunion sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe 2018-2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Ukraine à l'intention de 111 participants des autorités nationales, régionales et locales, des collectivités autonomes et des organisations de la société civile. Un rapport sur les constatations et observations devrait être publié au cours du premier trimestre de 2019.

- Plan d'action « Renforcer la mise en œuvre des normes européennes en matière de droits de l'homme » : en coopération avec l'Association nationale du barreau ukrainien, le projet a finalisé une initiative concernant la mise en œuvre des cours du programme de formation HELP « Introduction à la CEDH » et « Les critères d'admissibilité des recours soumis à la Cour européenne des droits de l'homme » dans le cadre de la formation continue des avocats. Plus de 170 juristes ont participé à ces activités dans six régions d'Ukraine. Forte de cette expérience positive, l'Association nationale du barreau a accrédité les cours HELP disponibles en ukrainien dans le cadre du programme de formation avancée des avocats. Par ailleurs, deux formations HELP consacrées à la prévention des mauvais traitements et aux droits du travail ont été expérimentées par 30 représentants de l'École nationale des procureurs et 21 de l'École nationale de la magistrature. Afin de renforcer les capacités du Bureau du médiateur dans la mise en œuvre du mécanisme national de prévention, une série de formations couplées à des visites de suivi dans 28 établissements psychiatriques et foyers sociaux ont été organisées dans les régions de Volynie, Mykolaïv et Kharkiv. À la suite du lancement officiel du Bureau national d'enquête (SBI), le Conseil de l'Europe a été sollicité pour apporter son soutien à la formation aux droits de l'homme destinée au personnel de haut niveau nouvellement recruté par le SBI et à ses enquêteurs. En collaboration avec l'École nationale des procureurs, le projet a par conséquent organisé deux formations initiales (de deux et trois semaines respectivement) pour plus de 140 membres du personnel du SBI, comprenant un volet « droits de l'homme » simplifié et portant une attention spéciale à la conduite d'une enquête efficace dans les affaires de mauvais traitements.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Liberté des médias en Ukraine » : cinquante représentants de médias communautaires réformés ont approfondi leurs connaissances sur les modèles économiques viables et les politiques sensibles au genre et ont découvert les bonnes pratiques mises en œuvre avec succès en Ukraine par deux de leurs pairs. Par ailleurs, huit médias communautaires ukrainiens se sont familiarisés avec les bonnes pratiques de la station de radio locale Sheffield Live, au Royaume-Uni. De plus, les 250 heures de formation dispensées par les experts du projet ont permis au personnel d'UA:PBC de huit antennes régionales d'améliorer leurs capacités managériales et organisationnelles ainsi que leurs compétences en communication. Plus de 50 représentants de l'autorité nationale de régulation ont été informés des bonnes pratiques européennes en matière de transparence de la propriété des médias. Le projet s'est achevé le 31 décembre.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer la protection des minorités nationales en Ukraine » : en octobre, 45 professionnels de l'éducation, concepteurs de curriculums et responsables gouvernementaux ont pu découvrir les politiques et pratiques sur l'usage de la langue d'État et des langues minoritaires dans l'éducation, en Roumanie et en Serbie. Par ailleurs, le 15 novembre, des experts du Centre européen pour les questions de minorités (ECMI) ont présenté au ministère de la Culture et aux représentants des administrations régionales de toute l'Ukraine, l'étude sur les structures exécutives protégeant les minorités nationales dans cinq régions d'Ukraine. En outre, les 4-5 décembre, le projet a organisé à l'intention des autorités ukrainiennes la deuxième visite entre pairs en République tchèque pour prendre connaissance du fonctionnement des structures exécutives chargées de la protection des minorités nationales, ainsi que des mécanismes consultatifs en place aux niveaux central et régional. Enfin, le 11 décembre, la réunion de clôture du projet a résumé et adopté les résultats obtenus et les réalisations dans le cadre du projet. Celui-ci s'est achevé le 31 décembre.
- Plan d'action « Protéger les minorités nationales, y compris les Roms, et les langues minoritaires en Ukraine » : en collaboration avec le Bureau du médiateur, le projet a organisé, le 8 octobre, une réunion de travail au sein de l'administration régionale de Donetsk, pour 30 agents des collectivités locales et représentants d'organisations roms en vue de renforcer la coopération au plan local. De plus, trois séminaires sur le thème « Pas de préjugés dans les médias : les mots comptent » auxquels ont participé plus de 150 journalistes ont été mis en

œuvre à Zaporijia, Ouhhorod et Rivne, conjointement à d'autres projets du Conseil de l'Europe sur les médias. À la suite de cela, plusieurs articles sur les minorités nationales, les Roms et les questions liées à l'égalité des sexes ont été publiés dans les médias régionaux. Par ailleurs, le projet a apporté son soutien au Bureau du médiateur dans le cadre de deux visites de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action national pour les Roms et de la cartographie des communautés roms dans les régions de Volynie, Donetsk et Kharkiv. Lors de la réunion de coordination du projet tenue le 11 décembre, le rapport du projet concernant les activités menées a été examiné et le plan de travail pour 2019 approuvé. Un séminaire consacré au traitement efficace du problème d'absence de documents d'identité et d'apatridie des Roms au plan régional, a réuni 65 participants de toute l'Ukraine les 20 et 21 décembre à Kiev, et a permis d'examiner les recommandations formulées par des experts internationaux sur l'application effective de la stratégie en faveur des Roms.

Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

- Une analyse différenciée selon les sexes et une évaluation de l'impact selon les sexes ont été intégrées à la planification de plusieurs projets. Divers membres du personnel ont participé au Forum mondial de la démocratie sur le thème « Femmes/Hommes : même combat », organisé à Strasbourg du 19 au 21 novembre. Le Conseil de l'Europe a fourni un soutien d'expert et financier au deuxième Congrès des femmes ukrainiennes qui s'est tenu à Kiev les 7 et 8 décembre. Le 10 décembre, le Conseil de l'Europe a organisé à Kiev une réunion stratégique intitulée « Stratégie du Conseil de l'Europe 2018-2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Ukraine : situation actuelle et perspectives de mise en œuvre aux niveaux national, régional et local ».

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 7-9 novembre : Verena Taylor, Directrice de l'ODGP ;
- 19-21 novembre : mission de suivi de l'APCE.

Pristina

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; Personnel affecté aux projets : 15 personnes ; Total : 21 personnes.

Le Bureau met en œuvre neuf projets, dont sept sont cofinancés par l'Union européenne (deux d'entre eux étant des programmes conjoints régionaux) et deux sont financés par des contributions volontaires de la Suisse, de la Norvège et du Conseil de l'Europe. Il convient d'ajouter qu'un autre projet est également mis en œuvre au Kosovo* par le Bureau de Programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité à Bucarest « iPROCEEDS ».

État de mise en œuvre des projets

- Projet conjoint UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK II) : deux réunions plénières consacrées au respect par le Kosovo des normes internationales en matière de lutte contre la corruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ainsi qu'une conférence de haut niveau visant à présenter les évaluations finales ont été organisées. Une visite d'étude a également été entreprise auprès de la Cellule néerlandaise de renseignement financier et d'EUROPOL. Par ailleurs, un atelier sur l'élaboration d'une boîte à outils pour la gestion des conflits d'intérêts et une présentation ont été mis en œuvre à l'intention des institutions bénéficiaires. Un débat avec des lycéens a aussi été mené à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption. Enfin, des réunions d'échange entre pairs sur la gestion des affaires de conflits d'intérêts ont été tenues avec les autorités albanaises à Tirana.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (KoSEJ) » : les conclusions préliminaires de la deuxième évaluation de la CEPEJ du système judiciaire ont été examinées avec les bénéficiaires. L'action KoSEJ a fourni une expertise sur l'évaluation des performances des juges et donné suite aux recommandations de la CEPEJ concernant l'attribution automatique des dossiers par le système informatique de gestion des affaires et l'établissement de futures statistiques. Faisant suite aux enquêtes de satisfaction des usagers des tribunaux, KoSEJ a mis au point, avec le tribunal de première instance de Pristina, un projet de coaching judiciaire sur l'accès aux informations en ligne et à un tribunal. Il a par ailleurs contribué à l'élaboration d'une brochure destinée aux tribunaux de première instance, comprenant une « foire aux questions » sur les modalités d'obtention d'un extrait de casier judiciaire.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur » : les universités ont approuvé les quatre codes de conduite élaborés dans le cadre de l'action. Un courrier a été adressé au ministre de l'Éducation en vue de soutenir la rédaction d'une circulaire administrative invitant les universités à adopter ces codes. Par ailleurs, un séminaire sur le thème de la fraude et du plagiat académiques a été organisé avec le Rectorat de l'Université de Pristina et l'Institut International de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académiques. Il a réuni quelque 50 universitaires, étudiants et autres acteurs de l'enseignement supérieur et marqué la fin de l'action.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique et la diversité dans les écoles » : la Conférence finale de l'action s'est déroulée à Pristina et a attiré plus de 200 participants, bénéficiaires du projet et parties prenantes concernées. Les représentants des 20 équipes des écoles pilotes se sont vus remettre des certificats de participation à la formation qui avait été accréditée par le ministère de l'Éducation. La feuille de route visant à promouvoir une culture de la démocratie dans les écoles et à guider les responsables politiques du secteur de l'éducation a été rendue publique, distribuée aux acteurs

concernés et largement diffusée. Les deux actions liées au domaine de l'éducation, couvrant une période de deux ans, ont été menées à terme le 30 novembre.

- Facilité horizontale UE/CdE « Améliorer la protection des droits de l'homme dans les activités de la police » : des activités de formation continue et de formation de formateurs sur les droits de l'homme, la déontologie policière et la lutte contre les mauvais traitements ont été organisées à l'intention des fonctionnaires de police. Une aide à l'élaboration des procédures opérationnelles standard pour les centres de détention de la police a continué d'être apportée. Par ailleurs, le processus d'élaboration de la stratégie, du programme et des modules de formation destinés à l'Inspection de la police a été mené à bien et des représentants de cette instance ont effectué une visite d'étude dans différents établissements de police et à la Commission du médiateur à Dublin, en Irlande. Enfin, la troisième réunion du comité directeur de l'action s'est tenue à Pristina.
- Contribution volontaire de la Suisse / Norvège/ Plan d'action « Renforcer le mécanisme national de prévention au Kosovo* » : une conférence régionale sur les mécanismes nationaux de prévention des Balkans occidentaux a été organisée dans le cadre du projet. Elle a réuni plus de 80 participants des pays de la région, qui ont formulé des recommandations sur les modalités de coopération entre les mécanismes de prévention intervenant à l'échelle régionale, les organes de surveillance internationaux et les autorités compétentes, en matière de prévention des mauvais traitements à l'égard de personnes présentant des déficiences intellectuelles ou atteintes de troubles mentaux et privées de liberté. Par ailleurs, le projet a organisé une formation sur le contrôle de la garde à vue à l'intention du personnel du mécanisme national de prévention et un accompagnement direct a été assuré par des experts internationaux dans le cadre de visites officielles de suivi menées dans des commissariats du Kosovo*.
- Contribution volontaire de la Norvège / Plan d'action « Favoriser le rapprochement par l'éducation à la démocratie et l'apprentissage des langues (FRED) » : le projet a reçu un nombre élevé et inattendu de demandes (53) d'établissements scolaires qui témoignent de leur intérêt manifeste à devenir des écoles pilotes. Il en a sélectionné 11 qui illustrent la diversité des contextes linguistiques au Kosovo* dont des écoles trilingues ainsi que des établissements scolaires albanophones et deux serbophones. Par ailleurs, l'enquête de référence en ligne a été lancée et la collecte de données est en cours. Quelque 40 participants des écoles pilotes ont participé à la formation de cinq jours consacrée à l'élaboration, à l'échelle de l'établissement scolaire, de projets sur la promotion d'une image positive du plurilinguisme et de l'apprentissage des langues.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Approfondir les connaissances sur la dimension judiciaire de la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : des formateurs JUFREX (des juges, des procureurs et des avocats) ont participé à une conférence régionale intitulée « Le droit à la vie privée et la bonne administration de la justice ». En outre, une formation sur la sécurité des journalistes a été organisée à l'intention des juges et des procureurs, en collaboration avec l'École de la magistrature. Deux formations ainsi que deux débats publics abordant des sujets comme la sécurité des journalistes, les défis juridiques posés aux journalistes en ligne et la diffamation, ont quant à eux été mis en œuvre pour les acteurs des médias. Par ailleurs, un ouvrage rédigé en albanais et en serbe, sur la jurisprudence locale et internationale, dont celle de la Cour européenne des droits de l'homme, consacrée au droit à l'information a été publié et présenté.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : ROMACTED et les personnes de contact du projet au niveau des communes ont organisé des réunions de coordination des parties prenantes avec les huit villes bénéficiaires sur les projets relatifs aux Roms. Des données sur les documents stratégiques et les projets d'investissement axés sur l'inclusion des Roms ont été collectées dans chaque municipalité. À la suite de l'évaluation des besoins communautaires, un ordre de priorité a été établi avec les groupes d'action communautaires

de l'ensemble des communes bénéficiaires. Par ailleurs, des réunions conjointes ont eu lieu avec les groupes de travail institutionnels et les groupes d'action communautaires. Les questions prioritaires ont été présentées et des accords conclus concernant celles qui doivent être sélectionnées et faire l'objet d'un suivi.

- Projet régional conjoint UE/CdE « Cibler les produits de la criminalité sur internet en Europe du Sud-Est et en Turquie (iPROCEEDS) » : des représentants de différentes institutions du Kosovo* (des juges, des procureurs, des policiers, des membres de la cellule de renseignement financier et de École de la magistrature) ont participé à un forum régional sur la fraude en ligne organisé en Croatie, à une formation « ECTEG » (Groupe européen de formation et d'éducation en matière de cybercriminalité) sur l'investigation des logiciels malveillants, à une formation sur les crypto-monnaies mise en œuvre en Turquie, ainsi qu'à un exercice régional de simulation de cas sur la cybercriminalité et les investigations financières mené en Hongrie. Ils ont également bénéficié de l'appui du projet pour participer au programme de master à distance dispensé par l'University College de Dublin.

Actions de suivi

- PECK II : préparation en vue de leur publication et diffusion des rapports d'évaluation sur les mesures anti-corruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, d'un manuel sur la protection des lanceurs d'alerte, et d'une boîte à outils pour la gestion des conflits d'intérêts dans le service public. Une prolongation de neuf mois du projet, sans dépenses supplémentaires, a été accordée ;
- Projet conjoint JUFREX : diffusion d'une publication en albanais et en serbe sur la jurisprudence locale et internationale consacrée à l'accès aux documents publics ;
- Action « Police » de la Facilité horizontale : préparation en vue de leur publication et diffusion des modules de formation continue, ainsi que de 500 affiches sur les droits des personnes placées en garde à vue ;
- Action « KoSEJ » de la Facilité horizontale : diffusion des brochures susmentionnées et des formulaires de demandes pertinents ;
- Travaux préparatoires du projet visant à soutenir les juges et les conseillers juridiques de la Cour constitutionnelle ;
- Discussions avec le Bureau de l'Union européenne sur l'éventuel financement par l'instrument d'aide à la préadhésion de propositions de projets pour la période 2019-2020, notamment dans les domaines de l'État de droit et de l'éducation.

Autres activités à signaler

- La 5^e réunion du groupe de travail sur la coopération entre le Conseil de l'Europe et le Kosovo* s'est tenue à Strasbourg. Elle a permis de faire le point sur la coopération en cours et de discuter des futures activités à mener dans le cadre du document Aperçu des activités de coopération au Kosovo* ;
- Le Bureau a participé à des événements locaux et internationaux visant à promouvoir les droits de l'homme et l'État de droit, les médias, la lutte contre la discrimination, l'efficacité de la justice et les droits des minorités. Il a par ailleurs appuyé la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence sexiste » et participé à des activités organisées dans le cadre de la semaine de lutte contre la corruption et des Journées européennes du patrimoine ;
- La Banque de développement du Conseil de l'Europe a effectué une visite d'évaluation technique à Pristina afin d'apprécier la portée d'une étude de faisabilité et d'un projet pilote sur le logement social.

Sarajevo

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; Personnel affecté aux projets : 13 personnes ; Total : 19 personnes

Le Bureau met en œuvre cinq projets, dont quatre sont financés dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Turquie et un par des contributions volontaires du Royaume-Uni et des États-Unis. En outre, il contribue à la mise en œuvre de deux projets régionaux, à savoir les programmes conjoints avec l'UE sur la liberté d'expression et les médias ainsi que sur l'autonomisation des Roms au niveau local.

État de mise en œuvre des projets et du Plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Bosnie-Herzégovine » : dans le cadre de la formation par les pairs sur le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme, 23 policiers ont approfondi leurs connaissances sur la manière de traiter les personnes privées de liberté en respectant leurs droits fondamentaux (novembre) ; 28 agents pénitentiaires ont bénéficié d'une formation sur le manuel sur la gestion des détenus et le renforcement de la protection des droits de l'homme dans un environnement fermé (octobre) ; et 41 membres de l'équipe médicale du Centre médico-légal de Bosnie-Herzégovine ont suivi une formation consacrée aux Protocoles de prise en charge des auteurs d'infractions relevant de la médecine légale placés en milieu fermé (octobre et novembre). Par ailleurs, au cours des mois d'octobre et novembre, 69 membres du personnel de la prison de Sarajevo ont amélioré leurs compétences de base et avancées en matière de fouilles, d'escorte de détenus et de travail de renseignement en milieu carcéral. Le groupe de travail chargé d'introduire des outils informatiques dans les systèmes pénitentiaires de Bosnie-Herzégovine a rencontré des responsables politiques à Banja Luka, Mostar et Doboj en vue de poursuivre ses travaux d'élaboration d'une structure permettant le traitement électronique des données liées aux établissements pénitentiaires. Le comité directeur de l'action s'est réuni en octobre, à Banja Luka, pour approuver les rapports relatifs au projet et le plan de travail trimestriel des activités.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités du médiateur pour les droits de l'homme dans la lutte contre la discrimination » : la dernière réunion du comité directeur de l'action qui s'est déroulée en octobre a permis de faire le point sur les résultats obtenus. Dix membres du personnel de l'Institution du médiateur ont effectué des stages d'une semaine dans les régions, dans les Bureaux du médiateur établis en Croatie, au Kosovo*, au Monténégro, en Serbie, et dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine »². Les formations et tables rondes entre l'Institution du médiateur et les organismes publics concernés, tenues dans cinq municipalités avec la participation d'organisations de la société civile, ont permis d'améliorer la mise en œuvre des recommandations du médiateur et de mieux comprendre divers aspects de la protection contre la discrimination. La conférence régionale sur le thème « Plaidoyer pour les droits de l'homme et la non-discrimination par les institutions nationales des droits de l'homme dans les Balkans occidentaux », qui a eu lieu à Sarajevo en novembre, a donné l'occasion aux institutions similaires de la région de procéder à un échange de vues. Une animation, présentant les concepts de la non-discrimination au-delà de simples interprétations théoriques, a été réalisée et sera utilisée par l'Institution du médiateur dans le cadre de campagnes publiques. Par ailleurs, le manuel rédigé à l'intention de l'Institution du médiateur sur les modalités d'élaboration d'un rapport spécial et le suivi de sa mise en œuvre ainsi que le manuel/les lignes directrices sur l'harmonisation de la législation avec les normes

² À compter du 12 février 2019, le nom officiel du pays devient la Macédoine du Nord.

européennes en matière de lutte contre la discrimination et d'égalité entre les femmes et les hommes ont été présentés au cours du mois de décembre.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine » : la conférence régionale « Sociétés tolérantes et inclusives dans les Balkans occidentaux », coorganisée par l'action en novembre, à Podgorica, a permis à une centaine d'acteurs clés d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo*, du Monténégro, de Serbie, et de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » de partager leurs points de vue et bonnes pratiques en matière de protection des minorités, de prévention du discours de haine et de promotion de la tolérance/inclusion, y compris des recommandations générales et spécifiques. Le groupe de coordination des minorités a tenu sa troisième réunion à Konjic en décembre, qui a conjugué un dialogue sur les nouveaux critères de sélection des membres du ou des conseils des minorités nationales, s'agissant en particulier de celui de la Bosnie-Herzégovine (22 participants), et une formation sur la manière de rendre compte des activités des organes des minorités nationales dans les rapports annuels et les pages web (15 participants).
- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité dans les sociétés multiethniques » : au cours de la période considérée, quatre groupes de réflexion associant des élèves, des parents, des enseignants et des chefs d'établissements, ainsi que les Instituts pédagogiques respectifs, ont confirmé les conclusions et recommandations de l'étude d'évaluation sur la ségrégation ethnique et son incidence sur la qualité de l'enseignement. Lors d'une table ronde organisée en octobre, 45 représentants des décideurs politiques, des écoles pilotes et des acteurs locaux et internationaux (délégation de l'UE, UNICEF, Step by step, Fonds Open Society, Centre de dialogue Nansen) ont examiné les résultats de l'étude d'évaluation ainsi que des analyses de la qualité de l'éducation dans les textes juridiques formels de la Bosnie-Herzégovine dans ce domaine et se sont penchés sur le document de synthèse du Commissaire aux droits de l'homme « Lutter contre la ségrégation scolaire en Europe par l'éducation inclusive ». Par ailleurs, les méta-analyses de la législation, des politiques et des documents stratégiques existants, mais aussi des initiatives et des recherches relatives à la qualité de l'éducation en Bosnie-Herzégovine ont été développées en vue d'identifier les lacunes et les domaines à améliorer. Les recommandations issues de ces travaux, de l'étude d'évaluation et du groupe de réflexion éclaireront l'élaboration d'une feuille de route politique.
- Contribution volontaire Royaume-Uni/États-Unis « Gestion structurée des peines prononcées à l'encontre des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine » : la mise en œuvre du projet a démarré en novembre avec le lancement de la phase initiale. L'équipe du projet a tenu des réunions avec les représentants des donateurs et désigné les représentants des partenaires de mise en œuvre du projet au sein des ministères respectifs de la Justice (au niveau de la Bosnie-Herzégovine et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine). Les parties ont procédé à un échange de vues et ont fait part de leurs attentes concernant la mise en œuvre du projet et sont convenues du déroulement des activités futures, notamment de la manifestation officielle de lancement et de la réunion du comité directeur prévue en janvier 2019.
- Programme de mesures de confiance : sous la composante axée sur les jeunes en leur qualité d'agents de réconciliation au niveau local, des accords de subventions ont été signés au cours de la période de référence avec 14 « communes divisées » ciblées, en vue de rénover les locaux mis gracieusement à la disposition des associations de jeunes créées et enregistrées en tant qu'entités juridiques dans le cadre du Programme de mesures de confiance. En décembre, une visite d'étude et un atelier dédié aux journalistes du Caucase du Sud et intitulé « le journalisme professionnel en période de conflit et d'après-conflit » ont été organisés à Sarajevo. Dix-huit professionnels des médias du Caucase du Sud ainsi que des experts venus de Croatie, de Serbie et de Bosnie-Herzégovine y ont participé.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir également la rubrique « Bureau de Belgrade »)

- Projet régional conjoint UE/CdE « Approfondir les connaissances sur la dimension judiciaire de la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : en octobre, deux séminaires interprofessionnels ont réuni près de 70 professionnels des médias et du système judiciaire : l'un consacré à l'accès à l'information et la couverture médiatique des procédures judiciaires, et l'autre axé sur la protection de la vie privée et la liberté d'expression en ligne ont été organisés en partenariat avec l'Association des journalistes de Bosnie-Herzégovine et le Conseil de la presse de Bosnie-Herzégovine respectivement. En novembre, 25 juges et procureurs de la Republika Srpska (RS) ont participé à des formations en cascade sur la diffamation et le discours de haine aussi bien en ligne qu'hors ligne. Au cours du mois de décembre, l'Association du barreau de la Republika Srpska a organisé une formation en cascade sur la diffamation à l'intention de 24 avocats de toute la Bosnie-Herzégovine. En plus des événements nationaux, la conférence régionale JUFREX sur le droit à la vie privée et la bonne administration de la justice s'est déroulée à Skopje en octobre, en présence de sept participants issus de Bosnie-Herzégovine.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : au cours de la période de référence, deux formations parallèles ont été dispensées à des responsables municipaux et de jeunes médiateurs roms. La première réunion de l'Organe consultatif, organisée avec le soutien du ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés, a été l'occasion d'examiner avec des représentants roms et des agents municipaux les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet ROMACTED, notamment les évolutions et perspectives dans chaque commune en matière d'inclusion des Roms. Le ministère a réfléchi à la manière dont ROMACTED contribue à la mise en œuvre du Plan d'action national pour les Roms ainsi qu'aux possibilités de créer de nouvelles synergies. Durant la période considérée, les dix villes bénéficiaires du programme ont reçu la visite de Romalen, l'organisme de soutien aux Roms, et celle d'une équipe de facilitateurs, afin de préparer la planification conjointe des activités pour 2019 et de faire le point sur le trimestre précédent.
- En novembre - décembre, le programme ROMACTED a fait l'objet d'une mission de suivi axé sur les résultats (ROM) de la part de la Commission européenne.

Autres activités à signaler

- 13-16 novembre : le chef du Bureau a animé une table ronde lors de la conférence régionale « Sociétés tolérantes et inclusives dans les Balkans occidentaux », tenue à Podgorica, Monténégro ;
- 26 novembre : le chef du Bureau a assisté à la cérémonie de lancement, à Livno, de la campagne de lutte contre la violence domestique menée par les Nations Unies durant laquelle il a prononcé un discours ;
- 29 novembre : le chef du Bureau a prononcé une allocution d'ouverture lors de la conférence régionale « Plaidoyer pour les droits de l'homme et la non-discrimination par les institutions nationales des droits de l'homme dans les Balkans occidentaux », organisée par le Bureau du Conseil de l'Europe à Sarajevo ;
- 30 novembre : le chef du Bureau a prononcé un discours d'introduction lors de la conférence régionale « Mise en œuvre de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe – défis et prochaines étapes », organisée par l'Agence pour l'égalité des sexes de la Bosnie-Herzégovine.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 5-8 octobre : visite électorale du Congrès et de l'APCE dans le cadre des élections générales tenues le 7 octobre en Bosnie-Herzégovine ;
- 20-22 novembre : visite de monitoring du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe en Bosnie-Herzégovine.

Tbilissi

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; Personnel affecté aux projets : 15 personnes ; Total : 20 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre neuf projets, dont trois étaient financés ou cofinancés par l'UE, et six par des contributions volontaires/de donateurs.

État de mise en œuvre des projets et programmes

- Plan d'action « Soutien de la réforme judiciaire en Géorgie » : une conférence internationale sur le rôle des femmes juges au sein du système judiciaire a été coorganisée dans le cadre du projet. Cet événement a permis aux juges géorgiennes de réexaminer leurs missions et de partager leurs points de vue sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans l'exercice de leurs fonctions. Une formation consacrée aux médias numériques et à la surveillance des réseaux sociaux a amené les participants à échanger des informations sur les plateformes sociales conformes aux normes modernes. Par ailleurs, un atelier sur une approche fondée sur les droits de l'homme a permis aux membres du Conseil supérieur de la magistrature de mieux comprendre ces principes et de les appliquer dans leur travail quotidien. Des représentants de cette instance ont effectué une visite à Strasbourg et ont pu se faire une idée plus précise des activités des principaux organes du Conseil de l'Europe. Le projet continue d'apporter une expertise au groupe de travail parlementaire sur la « 4^e vague » de la réforme judiciaire. Il a d'autre part soutenu le processus d'élaboration de la stratégie et du plan d'action de l'Association du barreau géorgien. Une expertise sur un dispositif optimal fondé sur le bénévolat a été fournie dans le but de mettre en place des services gratuits au sein de l'Association du barreau.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et harmonisation de la législation et de la pratique judiciaire avec les normes européennes en Géorgie » : cent soixante-trois professionnels du droit (juges, assistants de juges, avocats, procureurs) ont été formés à divers articles de la CEDH et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Le droit à la liberté d'expression, la protection des droits de l'homme au stade de l'instruction, les droits des personnes handicapées et la lutte contre les mauvais traitements sont quelques-uns des thèmes abordés dans le cadre de ces formations. Quelque vingt assistants de juges ont suivi avec succès le cours HELP sur les motifs des décisions pénales. Par ailleurs, douze membres des commissions parlementaires des questions juridiques et des droits de l'homme et de l'intégration sociale ont effectué une visite d'étude à Strasbourg pour se familiariser avec les pratiques en matière de contrôle parlementaire de l'exécution des arrêts de la Cour par le gouvernement. L'interface en langue géorgienne de la base de données HUDOC a été officiellement lancée et présentée au public, en présence de la Présidente par intérim de la Cour suprême géorgienne.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Programme du Conseil de l'Europe destiné à soutenir la Géorgie en vue des élections (législatives) de 2016, des élections (locales) de 2017 et de l'élection (présidentielle) de 2018 » : en octobre 2018, la Commission électorale centrale (CEC) de Géorgie a mis en place un programme d'enregistrement électoral en ligne actualisé, élaboré avec l'appui du Conseil de l'Europe. En vue de l'élection présidentielle de 2018, le Conseil de l'Europe a une nouvelle fois aidé la CEC à mettre à jour le programme en développant ses capacités ; en plus de l'enregistrement des représentants des partis et des membres des commissions de tous niveaux désignés par les sujets électoraux, les organisations nationales d'observation enregistrées sont désormais aussi en mesure d'adresser leurs demandes de nomination d'observateurs et de les enregistrer en ligne. Les deux tours

de l'élection présidentielle géorgienne se sont déroulés en octobre et novembre 2018 respectivement. L'équipe du Conseil de l'Europe à Tbilissi a évalué l'environnement préélectoral en prenant part à tous les cadres de discussion mis en œuvre pour examiner les listes électorales, la couverture médiatique et les violations éventuelles. L'équipe du projet a suivi le déroulement du processus les deux jours de scrutin et collaboré activement avec les acteurs nationaux et internationaux en vue des prochaines actions visant à combler les lacunes et à remédier aux défaillances dans la législation et la pratique.

- Plan d'action « Améliorer les soins de santé mentale pour les détenus en Géorgie » : le projet final de recommandations et de propositions sur la législation régissant actuellement les questions de santé mentale dans les prisons et autres établissements fermés a été mis au point. Le ministère de la Justice, le Bureau du défenseur public, le Parlement géorgien, le ministère de la Santé, des experts du Conseil de l'Europe et l'équipe du projet participent aux réunions du groupe de travail. Une aide spécialisée a été apportée au ministère de la Justice pour l'élaboration d'une liste de contrôle et d'un plan d'intervention détaillé en cas de crise. Le projet final de document stratégique régissant les questions de santé mentale dans les établissements pénitentiaires a été préparé et transmis pour adoption au ministère de la Justice. Par ailleurs, quarante-cinq membres du personnel infirmier intervenant en milieu carcéral ont renforcé leurs capacités de gestion des détenus présentant des troubles mentaux. En outre, 81 membres du personnel médical du service pénitentiaire se sont familiarisés avec la méthodologie de prise en charge des détenus toxicomanes et 107 professionnels de santé et autres des services pénitentiaires et de probation ont été formés à la prévention des attitudes discriminatoires et des problèmes liés à la stigmatisation.

- Plan d'action « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Géorgie » : un consultant international a mené à bien la révision des lignes directrices du parquet sur les affaires de violence domestique et de violence à l'égard des femmes, qui ont ensuite été présentées au Bureau du procureur général. Quarante-deux procureurs, inspecteurs et membres du personnel du Service des droits de l'homme du ministère géorgien de l'Intérieur ont suivi la formation HELP sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Par ailleurs, une table ronde sur les dispositions de la Convention d'Istanbul a été mise en œuvre, avec la participation de juges, de procureurs, d'avocats et de représentants du ministère de l'Intérieur. Dans le cadre de la Campagne « 16 jours d'activisme contre la violence sexiste », l'équipe du projet a organisé un séminaire sur la Convention d'Istanbul qui a permis aux parties prenantes nationales et aux acteurs internationaux de discuter des réalisations et des défis à relever.

- Plan d'action « Répondre à l'exploitation et aux abus sexuels contre des enfants en Géorgie » : la formation en ligne HELP du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants a été lancée. Ce cours est suivi par 45 avocats et procureurs et animé par un membre de l'Association du barreau géorgien et le chef de l'Unité droits de l'homme du parquet. En liaison avec la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, le projet a assuré la traduction et le doublage en géorgien du clip vidéo « Briser le silence » dont le but est de mettre fin aux abus sexuels sur les enfants dans le sport.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG : « Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme » : une formation a été organisée à l'intention des services répressifs et du Service géorgien de surveillance financière et a abordé les thèmes suivants : les enquêtes et poursuites dans les affaires de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, la responsabilité des personnes morales, et la saisie, la confiscation et la récupération des produits de la criminalité économique. Des activités distinctes ont également été mises en œuvre pour les institutions financières et non financières géorgiennes et leurs organes de surveillance sur l'utilisation des nouveaux moyens de paiement à des fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi que sur les mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux par l'utilisation abusive de personnes morales et des centres offshore. Des formateurs locaux ont dispensé trois cours de formation destinés à aider

l'Association du barreau géorgien à sensibiliser le secteur à ces risques. En coopération avec le ministère des Finances, le projet a organisé un atelier en vue d'examiner le projet de rapport d'évaluation nationale des risques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

- Plan d'action « Lutte contre la discrimination, les crimes de haine et le discours de haine en Géorgie » : un rapport détaillé sur les attitudes et perceptions concernant les infractions motivées par la haine, les discours de haine et la discrimination en Géorgie a été rendu public, permettant ainsi à toutes les parties prenantes concernées de planifier plus efficacement des activités de sensibilisation. Plusieurs événements importants ont marqué la Journée des droits de l'homme, notamment une table ronde intitulée « Human Rights Talks : Equality Matters » (Dialogue sur les droits de l'homme : l'importance de l'égalité) organisée conjointement avec le Bureau du défenseur public, durant laquelle un prêtre, un psychologue, un militant de la jeunesse, un critique littéraire et cinématographique et un directeur d'établissement scolaire ont mis en avant l'importance de l'égalité.
- Plan d'action « Renforcement de la protection des données en Géorgie » : le projet a été lancé en octobre 2018. À la suite de négociations avec le bénéficiaire, des activités de coopération spécifiques ont été planifiées et ont commencé à être mises en œuvre. En l'occurrence, le texte anglais actualisé du manuel de droit européen en matière de protection des données a été validé par le bénéficiaire et sa traduction est en cours. La version géorgienne des Lignes directrices sur la protection de la vie privée dans les médias a été révisée et est désormais prête à être publiée.

Autres activités à signaler

- Le chef du Bureau a prononcé une allocution d'ouverture lors de divers événements comme la conférence sur le rôle des femmes juges au sein du système judiciaire, la conférence internationale des barreaux tenue à Tbilissi, la réunion de haut niveau sur la prévention et la réponse au harcèlement sexuel, l'atelier consacré à la finalisation du projet de rapport d'évaluation nationale des risques de la Géorgie, la 4^e édition du Forum national sur la gouvernance de l'internet de la Géorgie et la présentation de l'interface en langue géorgienne de la base de données HUDOC.
- Le chef du Bureau a participé à la réunion conjointe de la sous-commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport et de la sous-commission sur les enfants de l'APCE, organisée à Tbilissi les 17-18 octobre, à la réunion avec la mission d'observation électorale de l'Institut démocratique national pour les affaires internationales (NDI), à la séance d'information de l'Opposition unie à l'intention du corps diplomatique consacrée au second tour de l'élection présidentielle, à l'événement organisé par le Bureau du défenseur public à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance, à diverses réunions d'information de la mission d'observation électorale du BIDDH, à la réunion du chef de l'administration gouvernementale avec les ONG sur les questions électorales, à la réunion du Partenariat stratégique du ministère du Développement régional et des Infrastructures sur le développement régional et local, à une réunion préélectorale des ambassadeurs et chefs de missions avec le Premier ministre et le président du parlement, ainsi qu'à la conférence 2018 des ambassadeurs de Géorgie.
- Le chef du Bureau a observé les élections présidentielles (28 octobre et 28 novembre). Il a également assisté à un séminaire de l'École d'études politiques de Tbilissi, et participé à des réunions de travail avec l'ambassadeur de l'Union européenne, M. Carl Hartzell, l'ambassadeur de Turquie, le directeur de l'USAID Géorgie, ainsi qu'avec les présidents des commissions parlementaires des droits de l'homme et des questions juridiques.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 15-16 octobre : la Secrétaire Générale adjointe, Gabriella Battaini-Dragoni, s'est rendue à Tbilissi, à l'occasion de la 15^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport accueillie par la Géorgie ;
- 6-8 novembre : les corapporteurs de l'APCE ont effectué une visite d'information à Tbilissi, consacrée au respect des obligations et engagements de la Géorgie ;
- 12-16 novembre : une délégation du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales s'est rendue à Tbilissi, Akhalkalaki, Alkhalsitkhe et Marneouli pour évaluer les progrès réalisés par la Géorgie dans la mise en œuvre de cet instrument.

Tirana

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; Personnel affecté aux projets : 13 personnes ; Total : 18 personnes.

Le Bureau met en œuvre neuf projets, dont sept sont cofinancés par l'UE, un par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) et un par l'Ambassade du Royaume-Uni.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération :

- Contribution volontaire de la Suisse au projet « Renforcement des pouvoirs locaux et régionaux en Albanie » : plus d'une centaine de membres du corps des hauts dirigeants de l'administration publique centrale ont suivi le programme de formation au leadership.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (SEJ II) en Albanie » : un nouveau système d'évaluation des juges tenant compte de la nouvelle loi sur le statut des juges et des procureurs a été proposé, tout comme un rapport et des recommandations sur les nouvelles fonctions des membres du personnel judiciaire. Des progrès ont continué d'être enregistrés en matière d'analyse et de gestion des statistiques judiciaires en vue d'aider le Conseil supérieur de la magistrature à établir une carte judiciaire fondée sur des données statistiques. De plus, une proposition d'amélioration de la future stratégie informatique pour le système de justice a été formulée.
- Facilité horizontale UE/CdE « La criminalité économique en Albanie » : la loi sur la déclaration et la vérification du patrimoine a été améliorée grâce à la prise en compte des recommandations du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, le matériel informatique permettant d'effectuer les déclarations électroniques est sur le point d'être livré à la Haute Inspection pour la déclaration et la vérification du patrimoine et des conflits d'intérêts. Avec le soutien du projet, un plan d'action national pour la mise en œuvre des recommandations de MONEYVAL est en cours d'élaboration.
- Facilité horizontale UE/CdE « Lutte contre le harcèlement et l'extrémisme dans le système éducatif albanais » : le 21 novembre, de vastes actions de sensibilisation ont été organisées dans tout le pays pour marquer la première Journée nationale contre le harcèlement à l'école en Albanie, tandis qu'une feuille de route nationale a été préparée en vue d'aider les responsables politiques à prévenir/réduire le harcèlement et à créer un environnement scolaire sûr et inclusif.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » : la loi modifiée sur l'Avocat d'État a renforcé la capacité nationale à exécuter effectivement les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, et contribué ainsi à rapprocher la législation albanaise des bonnes pratiques européennes. Une visite d'étude à l'Office fédéral des services centraux et des questions de spoliations non résolues de Berlin a été organisée à l'intention de représentants désignés de cinq institutions bénéficiaires étroitement associées au processus d'indemnisation des biens en Albanie, en vue de tirer profit d'une expérience d'apprentissage positive et d'examiner d'autres mesures possibles pour le pays.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Albanie » : la loi-cadre nouvellement adoptée sur la protection des minorités nationales a été traduite en sept langues minoritaires (bosniaque, bulgare, macédonien, monténégrin, romani, serbe et valaque/aroumain) et communiquée aux autorités nationales concernées.

Autres activités à signaler

- Dans le cadre du mécanisme de coordination des services d'experts, la Commission de Venise a adopté un avis sur le projet de loi relatif à l'initiative législative citoyenne en Albanie (19-20 octobre) ainsi qu'un avis sur le projet d'amendement de la Constitution en vue d'introduire la vérification de l'intégrité des responsables politiques, y compris par l'examen de leurs liens avec le crime organisé.
- Près de 80 représentants d'institutions financières et juridiques de 19 pays ont participé à une conférence internationale, tenue à Tirana les 30 et 31 octobre, pour aider les autorités des pays d'Europe du Sud-Est et bénéficiaires du Partenariat oriental à renforcer leurs capacités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Christos Giakoumopoulos, directeur général des Droits de l'homme et de l'État de droit, a pris la parole lors de cet événement et participé à des réunions de suivi avec de hautes autorités albanaises pour discuter de l'assistance à la coopération du Conseil de l'Europe pour mener à bien les réformes essentielles.

Action de suivi

- Réunions de coordination/consultation avec la délégation de l'Union européenne et les acteurs nationaux dans le cadre des préparatifs de la deuxième phase de la Facilité horizontale.

Erevan

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; Personnel affecté aux projets : 12 personnes ; Total : 18 personnes.

Le Bureau met en œuvre six projets, dont deux sont financés par l'UE dans le cadre du Partenariat pour la bonne gouvernance (PGG), un est financé par le gouvernement du Royaume-Uni, un est financé en partie par une contribution volontaire/des donateurs (gouvernement du Royaume-Uni) et en partie par l'UE/CdE (PGG), un par le gouvernement suisse et un dernier par les gouvernements français et norvégien.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'actions et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » : la réunion de lancement de la formation HELP à distance sur l'interdiction des mauvais traitements a eu lieu le 31 octobre. En novembre-décembre, le cours a été testé avec succès auprès d'un groupe composé de 17 professionnels du droit. Lors d'un séminaire tenu les 9-10 novembre, des juges spécialisés en droit pénal et des auxiliaires de justice ont approfondi leurs connaissances des articles 3, 5 et 6 de la CEDH. En se fondant sur les recommandations formulées dans le cadre du projet, le système d'enquête préliminaire du Comité d'enquête a été perfectionné en vue d'améliorer la qualité des procédures et de renforcer les garanties relatives aux droits de l'homme (16 recommandations sur 22 ont été mises en œuvre). L'étude sur la pratique des tribunaux nationaux en matière de traitement des affaires de mauvais traitements pour la période 2008-2018 a été préparée en s'appuyant sur la méthodologie du Conseil de l'Europe pour évaluer l'efficacité d'ensemble de la pratique judiciaire sur la base de plus de 15 principes de l'article 3 de la CEDH. Enfin, la conférence finale marquant la bonne réalisation du projet s'est déroulée le 12 décembre, et a permis de mettre en exergue l'importance des résultats concrets et durables obtenus.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie » : les projets de décret gouvernemental 825-N et de lignes directrices sur les questions d'ordre sanitaire, épidémiologique et hygiénique ont été présentés à l'occasion de la table ronde organisée le 23 octobre à l'intention de 27 personnes. De nouveaux équipements médicaux et du mobilier de bureau (d'une valeur de 5 500 euros) ont été donnés au « Centre de médecine pénitentiaire » SNCO. Par ailleurs, six personnes ont pu bénéficier d'une visite d'étude en Autriche. En l'espace de cinq semaines, 113 membres du personnel médical et non médical des établissements pénitentiaires ont suivi quatre modules de formation sur des questions sanitaires et hygiéniques. Un consultant local a également été recruté pour contrôler la qualité et la dispense de la formation et a présenté un rapport faisant part de ses conclusions. En outre, trois formations d'une journée concernant l'examen médical des détenus à leur admission en tant que garantie contre les mauvais traitements et la mise en œuvre du Protocole d'Istanbul ont été organisées les 24, 25 octobre et 13 décembre à l'intention de 57 membres du personnel médical et autre des prisons. Vingt-trois de leurs collègues ont bénéficié d'une formation de deux jours, les 3-4 novembre, portant sur les questions de santé mentale. D'autre part, une journée de formation a été organisée le 14 décembre pour 13 professionnels de la santé exerçant en milieu pénitentiaire, afin de leur présenter le projet de décret gouvernemental 825-N. Enfin, durant les mois d'octobre-novembre 2018, quelque 36 membres des équipes médicales (dont 17 femmes) de 11 prisons ont été formés à l'utilisation du

nouveau matériel médical fourni. La conférence de clôture du projet s'est déroulée le 19 décembre 2018 en présence de 39 représentants (dont 17 femmes) de différents organes étatiques et d'autres entités.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG / de la contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie » : le projet de Code d'éthique à l'usage des juges, fondé sur les obligations posées par le nouveau Code judiciaire récemment adopté, a fait l'objet d'une évaluation. L'Assemblée générale des juges se chargera de réviser le projet susmentionné à l'aune des recommandations formulées par le Conseil de l'Europe. Par ailleurs, à la demande du ministère de la Justice, il a été procédé à une évaluation de la Stratégie et du plan d'action 2018-2023 pour les réformes juridiques et judiciaires, ainsi qu'à un examen post-adoption du Code judiciaire. En outre, la traduction et la publication de la Magna Carta et des 20 Avis du Conseil consultatif des juges européens (CCJE) ont été officiellement assurés dans le cadre du projet ; ils constituent désormais un guide pour les responsables politiques du domaine judiciaire, ainsi que pour les juges, les avocats, les professionnels du droit, les journalistes et la société civile. À la suite de cela, 23 juges et cinq journalistes ont été formés aux normes du Conseil de l'Europe sur les relations entre les juges et les journalistes sur la base de l'Avis concerné du CCJE. Quelque 18 juges et 21 avocats ont également bénéficié d'une formation sur les relations entre les juges et les avocats, fondée sur l'Avis n° 16 du CCJE. De plus, 26 juges de différentes instances et spécialisations ont suivi une formation basée sur le Manuel de formation pour les juges et les procureur-e-s pour garantir l'accès des femmes à la justice. Neuf présidents des tribunaux de différentes juridictions arméniennes ont approfondi leurs connaissances sur les normes européennes et les bonnes pratiques des États membres du Conseil de l'Europe concernant le rôle des présidents de tribunaux sur la base de l'Avis du CCJE y afférent. Le Conseil supérieur de la magistrature a bénéficié de l'appui d'experts dans le cadre de l'élaboration de ses dispositions internes. Par ailleurs, l'équipe du projet a établi les calendriers indicatifs pour l'examen des affaires selon leurs type et complexité, la méthodologie d'évaluation des activités des juges, la procédure de collecte des données requises pour l'évaluation et la procédure de détermination des autres éléments nécessaires pour apprécier la performance des juges. Elle a aussi mené une évaluation du projet de règles déontologiques relatives aux relations du Conseil supérieur de la magistrature et des tribunaux de la République d'Arménie avec les médias. Pour finir, elle a publié des supports de visibilité devant servir à sensibiliser le public et lancé un projet pilote avec le Bureau du défenseur public arménien et la Cour d'appel dans le but d'informer la population en général et de lui permettre d'enrichir ses connaissances juridiques en matière d'accès à la justice.

- Contribution volontaire de la Suisse au projet « Soutien institutionnel à l'Association des communes d'Arménie (ACA) » : le deuxième forum annuel sur la démocratie locale en Arménie, axé sur le thème « Décentralisation et développement économique local » a été organisé à Erevan, le 12 novembre, dans le cadre du projet et en coopération avec l'ACA et le ministère de l'Administration territoriale et du Développement. Il a rassemblé 120 partenaires du système de gouvernement local en Arménie dans l'objectif de générer un espace de dialogue constructif sur le développement économique local. Le 14 décembre, l'ACA a organisé un forum des fonctionnaires municipaux réunissant plus d'une centaine d'agents pour examiner le projet de loi sur les services municipaux ainsi que les possibilités d'un engagement plus large dans les activités de sensibilisation menées par l'Association. Le 15 décembre, cette dernière a mis en place le premier forum des conseillers d'Arménie qui a réuni plus d'une centaine de participants pour discuter des principaux défis auxquels les conseillers sont confrontés et constituer une plateforme pour tenir des réunions régulières et mener conjointement des actions de lobbying. Les 19 et 20 décembre, l'ACA a tenu une session de son Conseil républicain et adopté plusieurs recommandations à soumettre au gouvernement arménien concernant le projet de loi sur l'administration territoriale et celui sur la gouvernance locale.

- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Renforcement de l'application des normes européennes des droits de l'homme dans les forces armées en Arménie » : durant les mois d'octobre-novembre, le Conseil de l'Europe a mis en œuvre la première phase de la formation en cascade sur les droits de l'homme à l'intention des militaires. À la demande du ministère de la Défense, quatre sessions de formation distinctes de deux jours chacune ont été organisées dans quatre villes différentes du pays : Djermouk, Dilidjan, Sevan et Erevan. Des officiers haut-gradés ou de rang intermédiaire en charge du développement personnel des militaires, ainsi que des juristes des cinq corps d'armée ont participé à la formation. Le projet a recueilli un écho très favorable de la part du ministère de la Défense et des participants. Chaque formation comprenait six sessions de 90 minutes. Par ailleurs, deux activités ont été mises en œuvre avec le Bureau du Défenseur des droits de l'homme : le projet a appuyé le Bureau susmentionné dans l'organisation d'une conférence internationale les 28-29 novembre, marquant le dixième anniversaire du mécanisme national de prévention. L'événement était organisé conjointement avec le projet « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » financé par l'UE. Les réalisations du projet et le plan de travail pour sa phase finale ont été présentés et examinés le 12 décembre, lors de la quatrième réunion du comité directeur. Le 19 décembre, l'équipe du projet a rencontré Yeghishe Kirakosyan, l'agent du gouvernement arménien auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Il a été souligné que l'étroite coopération et le soutien apporté par l'équipe du projet du Conseil de l'Europe sont essentiels à l'exécution cohérente de l'arrêt de la Cour dans l'affaire Muradyan c. Arménie et d'autres arrêts pertinents, y compris à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action détaillé, la compréhension du rôle des différents acteurs éventuels du processus et la fourniture régulière d'une expertise à l'agent du gouvernement et son personnel travaillant sur ce dossier. Par ailleurs, la formation sur les enquêtes effectives dans les affaires de mauvais traitements au sein des forces armées a été finalisée et sera communiquée début 2019 à l'École de la magistrature.
- Plan d'action « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique » : une formation en présentiel et un manuel de formation sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ont été élaborés et intégrés au programme d'études de l'École de la magistrature pour l'année 2019. Onze professionnels du droit ont été formés à dispenser ce cours au sein de l'École aux procureurs, juges et enquêteurs en exercice. Un manuel sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été produit à l'intention de la police arménienne en vue de fournir des conseils pratiques aux policiers amenés à traiter ce type d'affaires. Une soixantaine de responsables de division, chefs d'équipe et formateurs des services de police chargés des affaires de violence domestique ainsi que des membres de l'École de police ont suivi une formation visant à prévenir et combattre ces formes de violence. Une activité spécifique de sensibilisation à la violence à l'égard des femmes, à savoir une pièce de théâtre, et les débats qui ont suivi ont permis à près de 90 étudiants, professionnels des médias et juristes arméniens de mieux comprendre la complexité du phénomène. La formation en ligne HELP du Conseil de l'Europe qui y est consacrée a été mise en œuvre en collaboration avec l'École de la magistrature arménienne et une quinzaine de professionnels du droit en ont bénéficié. Par ailleurs, une visite d'échange entre pairs, sur le thème de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique et leur prévention, a été organisée en Autriche du 27 au 29 novembre pour 16 policiers et professionnels du droit et un événement final sur la Convention d'Istanbul a eu lieu le 13 décembre 2018, à Erevan. Plusieurs publications et documents sur la Convention d'Istanbul ont été distribués lors des diverses manifestations tenues dans le cadre du projet.

Actions de suivi

- 5 novembre : la chef du Bureau a participé à la réunion du Groupe des Ambassadeurs sur les élections ;
- 22 novembre : la chef du Bureau a rencontré le responsable de la Mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH ;
- 5 décembre : la chef du Bureau s'est entretenue avec le responsable de l'Agence autrichienne de développement ;
- 6 décembre : la chef du Bureau a participé à la réunion du Groupe des Ambassadeurs sur les élections ;
- 7 décembre : la chef du Bureau a participé à la réunion interne de la délégation de l'APCE ;
- 20 décembre : la chef du Bureau a rencontré le directeur du Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de lutte contre la criminalité.

Autres activités à signaler

- 12 octobre : réunion annuelle de coordination du PGG ;
- 25 octobre : la chef du Bureau a lancé la formation sur la violence à l'égard des femmes mise en œuvre à l'intention des policiers ;
- 11 novembre : la chef du Bureau a ouvert le forum sur la démocratie locale ;
- 28 novembre : la chef du Bureau a ouvert la conférence internationale consacrée au 10^{ème} anniversaire du Défenseur des droits de l'homme d'Arménie ;
- 3 décembre : la chef du Bureau a inauguré la manifestation sur les relations entre les médias et les acteurs du système judiciaire : les normes et bonnes pratiques du Conseil de l'Europe ;
- 4 décembre : la chef du Bureau a inauguré la manifestation sur les relations entre les juges et les avocats/juristes : les normes et bonnes pratiques du Conseil de l'Europe ;
- 10 décembre : la chef du Bureau a participé au troisième Forum mondial « contre le crime de génocide » ;
- 12 décembre : la chef du Bureau a ouvert la conférence de clôture du projet « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » ;
- 13 décembre : la chef du Bureau a inauguré l'événement de clôture du projet « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique » ;
- 18 décembre : la chef du Bureau a inauguré l'événement de clôture du projet sur la réforme de la justice ;
- 19 décembre : la chef du Bureau a ouvert l'événement de clôture du projet « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie ».

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe

- 10-13 octobre : visite de la directrice de l'ODGP venue participer au Sommet de la Francophonie ;
- 31 octobre-1^{er} novembre : visite du président de la Commission de Venise venu participer à la Conférence sur « le nouveau constitutionnalisme » ainsi qu'à des réunions avec le Premier ministre, les présidents des factions politiques et le ministre de la Justice de l'Arménie ;
- 9 décembre : mission d'observation de l'APCE et du BIDDH des élections législatives anticipées en Arménie.

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale : 2 personnes ; personnel affecté au projet : 3 personnes ; total : 5 personnes.

Le Bureau coordonne principalement la mise en œuvre au Maroc du Programme régional conjoint UE/CdE « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud 3) 2018 – 2020. Il apporte également un appui logistique ad hoc à la mise en œuvre du Programme régional UE/CdE au Maroc « CyberSouth – Cooperation en matière de lutte contre la cybercriminalité dans le voisinage sud » (2017-2020), au projet régional conjoint UE/CdE « Action Globale sur la Cybercriminalité Elargie (GLACY+) » (2016-2021) et d'autres projets menés dans le cadre du partenariat du voisinage au Maroc 2018-2021.

Etat de mise en œuvre des programmes

Programme conjoint UE/CdE « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée »

- Une formation pour la Banque Centrale du Maroc (BKAM) sur la conformité des entreprises et des banques en matière de lutte anti-corruption a été organisée par le Conseil de l'Europe en collaboration avec l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC). Cette formation s'est déroulée du 22 au 24 octobre 2018 à Rabat.
- L'Université Hassan II de Casablanca, le Conseil de l'Europe et L'UNICEF ont organisé un atelier de sensibilisation intitulé « Regards croisés sur des instruments internationaux de protection des droits de l'enfant » le 22 novembre 2018 à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Mohammedia, en présence du Doyen de la faculté des Sciences Juridiques et économiques de Mohammedia. Cet atelier a réuni des professeurs, des étudiants, des organisations internationales ainsi que des ONG. Cette rencontre, au travers de discussions ouvertes, a permis de sensibiliser davantage l'opinion publique à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants, ainsi la nécessité de prévenir de tels actes à travers la présentation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote).
- Une formation pour les banques sur la conformité des entreprises et des banques en matière de lutte anti-corruption a été organisée par le Conseil de l'Europe en collaboration avec l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC). Cette formation s'est déroulée du 26 au 27 novembre 2018 à Rabat. Cette activité est la continuité de la formation organisée en octobre.
- La Commission de Venise a organisé une session de formation à l'attention des collaborateurs des médiateurs du réseau de l'Association des Ombudsmans de la Méditerranée (AOM) en collaboration avec l'Institution du Médiateur du Royaume du Maroc, du 28 au 29 novembre 2018. La formation ayant pour thème « Les droits des détenus sur le territoire national et des détenus à l'étranger : le rôle des institutions de médiation » a regroupé les médiateurs de plusieurs pays du bassin méditerranéen.
- Un atelier de sensibilisation a été organisé dans le cadre de la Quinzaine de sensibilisation pour l'élimination des violences à l'égard des filles et des femmes le 05

décembre 2018 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Mohammedia. Cet atelier est organisé conjointement par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia – Université Hassan II de Casablanca, l'Ambassade de Belgique et le Conseil de l'Europe. Cette rencontre a été l'occasion de discuter de la loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes (loi 103.13) et de présenter la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

- A la demande de la Direction de la formation du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), la Commission européenne pour l'efficacité de la Justice (CEPEJ) et la Commission de Venise ont organisé à Rabat le 12 décembre 2018 à Rabat une formation sur les outils et techniques de planification stratégique ainsi que sur les bonnes pratiques de management administratif et budgétaire au sein des différents services du CSPJ. Sous la présidence du Secrétaire général du CSPJ, des experts français, portugais, belge et marocains ont animé une Table Ronde à laquelle ont participé une quarantaine de responsables administratifs (chefs de pôles, de départements et d'unités) de la Haute instance mise en place en 2017 et chargée de protéger l'indépendance des magistrats marocains.
- Dans le cadre de la collaboration entre le Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation (CMRPI) et le Bureau du Conseil de l'Europe sur le sujet de la protection des enfants sur internet en général et la mise au point sur l'avancement de la mise en œuvre du projet « e-salama », une réunion de travail a été organisée le 18 décembre 2018 à l'Université Ibn Tofail de Kénitra. La réunion a été l'occasion de d'examiner les perspectives de collaboration sur les actions du Centre en termes de protection des enfants sur internet, de formation et de sensibilisation au phénomène de la cybercriminalité et à l'éducation à la transformation digitale.

Autres programmes

- Programme régional UE/CdE au Maroc « CyberSouth – Coopération en matière de lutte contre la cybercriminalité dans le voisinage sud » : L'Institut Supérieur de la Magistrature et le Conseil de l'Europe ont organisé du 2 au 5 octobre 2018, une formation avancée en matière de cybercriminalité et de preuve électronique à destination des magistrats marocains, à l'Institut Supérieur de la magistrature à Rabat.

Autres activités à signaler

- Démocratie Régionale et Locale : Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a eu plusieurs réunions avec certaines institutions pour identifier les différentes pistes de collaboration. Ces réunions se sont tenues le 27 et 28 novembre à Rabat;
- 8-10 novembre : Le Chef de Bureau a participé à la 11ème Edition du Forum International MEDAYS à Tanger organisé par l'Institut Amadeus sous le thème « A l'ère de la disruption : Bâtir de nouveaux paradigmes » et il est intervenu lors de la session « Europe et Méditerranée : Comment Sortir de l'utopie ? »;
- 3 décembre 2018 : Le Chef de Bureau a participé à un séminaire organisé par La Présidence du Ministère Public sur les « Procédures de Coopération Internationale

conformément aux dispositions de la Convention de Budapest sur la Cybercriminalité » à Marrakech;

- 5-7 décembre : Le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration a organisé à Marrakech le 11ème Forum Mondial pour la migration et le développement avec la participation de Tomas Bocek, représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés.

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- 22-23 octobre: Une visite du GR-EXT à Rabat a été l'occasion d'échanges de vues avec les autorités compétentes et des représentants de la société civile sur la coopération avec le Conseil de l'Europe;

Tunis

Situation du Bureau

Équipe principale : 1 personne ; Personnel affecté aux projets : 3 personnes ; Total : 4 personnes

Le Bureau met actuellement en œuvre deux activités spécifiques à la Tunisie prévues dans le cadre de deux programmes conjoints régionaux entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, à savoir : « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » (« Programme Sud III ») pour la période 2018-2020 et le « Programme CyberSud » pour la période 2017-2020. Tim Cartwright a pris ses fonctions de chef du Bureau le 1^{er} octobre.

État de mise en œuvre des programmes

Programme Sud III :

- « Prévention de la torture » : la mise en œuvre du programme « formaCtion » destiné aux membres et au personnel de l'Instance nationale de prévention de la torture (INPT) s'est poursuivie, sur la base de visites dans les prisons suivies de comptes-rendus y afférents, avec les conseils d'experts du Conseil de l'Europe. Sous l'autorité conjointe de l'INPT et du ministère de la Justice - Administration pénitentiaire, l'élaboration d'un manuel sur le droit pénitentiaire tunisien et d'un guide à l'intention des détenus a été engagée, sous la supervision d'éminents experts locaux et internationaux. Une assistance a également été fournie dans le cadre du colloque international sur la surpopulation carcérale, organisé à Tunis, par l'INPT, les 18 et 19 décembre.
- « État de droit » : réforme constitutionnelle, législation et gouvernance : la Commission de Venise a apporté un soutien intellectuel et matériel aux autorités tunisiennes dans le cadre du 6^e Atelier interculturel sur la démocratie, tenu à Tunis les 13-14 novembre, et axé sur le rôle des institutions indépendantes dans un État démocratique. À la demande des autorités tunisiennes, la Commission de Venise a également adopté un Avis sur le projet de loi organique relatif à l'organisation des partis politiques et à leur financement.
- « Protection des données » : le 1^{er} novembre, un expert du Conseil de l'Europe a participé à une conférence sur la protection des données et l'accès à l'information mise en œuvre sous les auspices d'AccessNow, de l'UNESCO et de l'UE. Cet événement a aussi permis de rencontrer les bénéficiaires du programme du Conseil de l'Europe afin de clarifier les besoins et les opportunités.
- « Violence à l'égard des femmes » : le Bureau était représenté dans divers groupes de travail multisectoriels et interinstitutionnels et lors d'activités de formation et réunions de coordination. Le chef du Bureau a pris la parole à l'occasion d'un de ces événements, en compagnie du gouverneur de Ben Arous.
- « Protection de l'enfance » : là encore, le Bureau était représenté dans divers groupes de travail multisectoriels et interinstitutionnels et lors d'activités de formation et réunions de coordination, consacrés plus particulièrement aux normes de la Convention de Lanzarote, et organisés en collaboration avec le ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors et des établissements scolaires locaux les 18-19 décembre. Il a également organisé un atelier d'information pour des enfants et jeunes, durant lequel des guides sur la Convention ont été élaborés à leur intention dans la langue locale.

Programme CyberSud

- CyberSud : du 12 au 14 novembre, quelque 25 magistrats tunisiens ont suivi une formation initiale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques, organisée en partenariat avec l'Institut Supérieur de la Magistrature.

Autres activités à signaler

- L'École tunisienne d'études politiques a tenu deux réunions et sélectionné la prochaine promotion d'étudiants.
- 14-17 novembre : une délégation du secrétariat du Congrès a rendu visite à ses homologues tunisiens afin d'étudier les possibilités d'assistance et de collaboration futures ;
- 21 décembre : deux programmes conjoints entre l'UE et le Conseil de l'Europe « Amélioration du fonctionnement, de la performance et l'accès à la justice en Tunisie - AP-JUST » et « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie - PAII-T » ont été conclus avec la délégation de l'UE. Leur mise en œuvre s'étendra du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.